

T 2137 - 716 - 10,00 F
3792137010003 07160

hebdo

le monde Libertaire

ISSN 0026-9433

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°716 JEUDI 8 SEPTEMBRE 1988 10,00 F

OUVERTURE : Les grandes manœuvres



EDUCATION

L'EMILE contre
l'échec scolaire et
l'exclusion sociale.

PAGE 10

POLOGNE

Ni capitalisme
ni communisme.
Huit ans après
les accords
de Gdansk,
la reconstruction
de l'opposition.

PAGE 7

POLLUTION

Que font
les pays industriels
de leurs déchets
et produits
toxiques ?

PAGE 8

AFRIQUE DU SUD

Voyage dans un
pays où le racisme
fait loi !

PAGES 6 ET 7

F°P. 2520

communiqués éditions

• VAR

Une liaison est en création dans le Var, à Sollies-Pont. Pour prendre contact avec celle-ci écrire aux Relations Intérieures qui transmettront.

• NIMES

La liaison Nîmes de la FA informe ses sympathisants, ou toute personne intéressée par une prise de contact sur la région du Gard, qu'il est possible de la joindre par l'intermédiaire des Relations Intérieures qui transmettront.

• PARIS

Le groupe anarchiste-communiste Carlo-Cafiero vient de se constituer sur les III^e et IV^e arrondissements de Paris. Pour le contacter, écrivez-lui à la librairie du Monde libertaire.

• BÉZIERS

Tous les vendredis, le groupe de Béziers tient une table de presse sur les allées Paul-Riquet, de 15 h à 17 h.

• GRASSE

L'Association culturelle libertaire de Grasse tient une permanence tous les samedis, de 15 h à 18 h, à son local « La Commune », rue Porte-Neuve, à Grasse.

• AFFICHE

Le groupe Carlo-Cafiero a édité une affiche en quatre couleurs (noir, rouge, vert, brun), format 44 x 32 cm. Elle est disponible à la librairie du Monde libertaire (on peut la commander). Prix : 0,60 F au-dessus de 50 exemplaires ; 1 F de 10 à 50 exemplaires ; et 5 F pour moins de 10 exemplaires.



• BROCHURE

Les éditions Partage Noir viennent de faire paraître une brochure intitulée « Erich Mühsam (1878-1934) ». Cette brochure est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 9 F.

• REVUE

Le numéro 3 d'« Itinéraire », consacré à Pierre Kropotkine, vient de paraître. Au sommaire : De la noblesse à l'anarchisme, Didier Roy ; Les chemins de l'engagement, Pierre Kropotkine ; 1789-1793, la grande révolution, Yves Blavier ; Kropotkine un géographe novateur, Philippe Pelletier ; De l'entraide à l'éthique, Martine (liaison Bas-Rhin de la FA) ; La conquête du pain, Philippe Boubet ; Kropotkine et la guerre, Georges Host ; de l'autocratie tsariste à la dictature bolchevique, Aurèle Kermadec ; L'enterrement de P. Kropotkine, Yves Peyraud ; L'influence kropotkinienne en Asie orientale, Philippe Pelletier ; A l'épreuve du temps, Marc Dehrene. En vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 33 F. Pour s'abonner écrire à : « Itinéraire », 1 bis, rue Emilie, 77500 Chelles.



• « VIVRE »

Le numéro 6 de « Vivre », journal du groupe Louis-Lecoin de la Fédération anarchiste, vient de paraître. Il est disponible au prix de 3 F à la librairie du Monde libertaire.

Souscription

Sous les pavés... un livre. Les émissions « Femmes libres », « Chronique du lundi », « Blues en liberté », « Chronique syndicale » de Radio-Libertaire, le groupe Pierre-Besnard de la Fédération anarchiste fêtent les 20 ans de Mai 68 en allant à la rencontre de quelques-uns et quelques-unes de ces anonymes qui ont été les véritables « acteurs » et « actrices » de Mai 68. Les témoignages de nos rencontres seront publiés à l'automne prochain. Pour nous aider à les faire paraître, nous lançons une souscription de 50 F minimum. Les chèques sont à libeller à l'ordre de H. Lenoir et à adresser à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

sommaire

PAGE 2 : Informations des groupes de la Fédération anarchiste — PAGE 3, Politique : Salaires, emploi, c'est la fièvre à Soissons !, Éditional, Amis lecteurs — PAGE 4, Luttes : Déclarations de rentrée, Stratégie de la CGT, Rentrée sociale, Mise au point — PAGE 5, Société : Un foyer peu accueillant, Mario libéré, Nouvelles du front, Adieu René — PAGES 6 ET 7, Dans le monde : Des films contre l'apartheid à la télévision ?, La reconstruction de l'opposition polonaise, Les ouvriers contre l'état de guerre, Soutien mode d'emploi — PAGE 8, Société : Le barrage n'est pas passé, Déchets industriels : « pas de ça chez nous ! », Brèves — PAGE 9, Informations internationales : Espagne, l'objection de conscience embrigadée — PAGE 10, Education : L'EMILE, un projet de lycée pour combattre l'échec scolaire, Principes de l'EMILE — PAGE 11, Expressions : Radio-Libertaire cuvée 88-89, Serge Utgé-Royo et Marie-Josée Vilar en concert à Paris, Note de lecture, Salut Mystag — PAGE 12, Dossier : Mai 68 : la lutte continue.

Souscription

Les éditions du Monde libertaire vont faire paraître le tome II des « Souvenirs d'un anarchiste » de Maurice Joyeux. Le prix de souscription de l'ouvrage est fixé à 100 F. Les chèques sont à libeller à l'ordre de Patrick Marest, et à envoyer à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

• AFFICHE

Les groupes de Toulouse et de Perpignan viennent d'éditer une affiche sur la Kanaky. Celle-ci est en vente à la librairie du Monde libertaire (affiche 40 x 60, impression noire sur papier blanc). Prix de vente : en-dessous de 10 exemplaires, 5 F l'unité ; au-dessus de 10 exemplaires, 1 F l'unité.

KANAKY



FEDERATION ANARCHISTE

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M^e République)
Tél : (16.1) 48.05.34.08

liste des permanences des groupes f.a.

PROVINCE

• AISNE

Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. : (16) 23.80.17.09.

• ARDECHE

Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.

• BOUCHE-DU-RHONE

Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, au 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (métro : Réformés ou Cinq-Avenues).

• CHARENTE-MARITIME

Groupe « Michel-Bakounine » : permanences tous les jeudis, de 20 h 30 à 21 h 30, Maisons des syndicats, salle n°2, 2, rue de la Touche-Tréville, 17300 Rochefort.

• CÔTE-D'OR

Groupe de Dijon : permanences le mardi, de 18 h à 20 h, et le samedi de 15 h à 18 h au local La Mistoufle, 61, rue Jeannin, Dijon.

• CÔTES-DU-NORD

Liaison de Saint-Brieuc : permanences tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».

• DOUBS

Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences tous les vendredis de 17 h à 18 h à son local : 77, rue Battant, Besançon.

• FINISTERE

Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences et ventes du « Monde libertaire » tous les samedis matin de 11 h à 12 h au marché de Saint-Martin.

• HAUTE-GARONNE

Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanences dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h, et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.

• GIRONDE

Groupe « Durruti » de Bordeaux : permanences tous les lundis, de 20 h à 21 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux. L'Athénée libertaire du Muguet tient ses permanences tous les samedis, de 15 h à 19 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

Groupe « Emma Goldman » de Bordeaux : permanence le mardi, de 19 h à 20 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux (tél : [16] 56.81.01.91).

• ILLE-ET-VILAINE

Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Pailliette.

• INDRE-ET-LOIRE

Groupe « Maurice-Fayolle » de Tours : permanence le lundi (sauf pendant les vacances scolaires) de 11 h 30 à 15 h 30, dans le hall d'accueil de la faculté de Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.

• LOIRE

Groupe « Nestor-Makhno » de Saint-Etienne : permanence le premier jeudi de chaque mois, à partir de 19 h 30, salle 15 bis C.N.T.-A.I.T./L.P., Bourse du Travail, cours Victor-Hugo, 42000 Saint-Etienne.

• LOIR-ET-CHER

Liaison Blois : permanence le jeudi de 18 h à 22 h, au 24, rue Jean-de-la-Fontaine, apt. 57, Blois (tél. : [16] 54.74.26.02).

• MAINE-ET-LOIRE

Groupe d'Angers : permanences les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois, de 18 h à 19 h, au M.A.M.A., 8, rue de Buffon, Angers (à côté du Palais des Congrès).

• MANCHE

Groupe de Cherbourg : permanences tous les lundis de 18 h à 19 h, au G.R.E.L., 20, rue de l'Abbaye, à Cherbourg.

• NORD

Groupe « Benoît-Broutchoux » de Lille : permanences tous les mardis, de 19 h à 20 h, et le samedi, de 15 h à 19 h, au Centre culturel libertaire, 1-2, rue du Péage, 59800 Lille, métro Fives (répondeur téléphonique au [16] 20.47.62.65) ; les mercredis, de 12 h 30 à 13 h 30 à l'Université de Lille III (Pont-de-Bois) ; et les dimanches, de 11 h à 12 h, sur le marché de Wazemmes.

Groupe « Humeurs noires » de Lille : permanences tous les mardis, de 19 h à 20 h, à la Maison de la nature et de l'environnement, 23, rue Gosselet, 59000 Lille (M^e République). Adresse postale : groupe F.A., B.P. 79, 59370 Mons-en-Barœuil.

• PYRÉNÉES-ORIENTALES

Groupe « Puig-Antich » de Perpignan : permanence tous les lundis, mercredis, vendredis et samedis, de 15 h à 19 h, au 2, rue Théodore-Guiter, 66000 Perpignan.

• SEINE-MARITIME

Groupe « Jules-Durand » du Havre : permanence chaque dimanche matin pendant la vente à la criée sur le marché d'Harfleur.

Groupe de Rouen : permanences tous les samedis, de 14 h à 16 h, au 24, rue de Crosnes, à Rouen. De plus, un répondeur enregistré est à votre disposition au (16) 35.70.61.64.

• SOMME

Groupe d'Amiens : permanences et table de presse tous les jeudis, de 12 h 30 à 13 h 30, au restaurant universitaire « Le Bailly ».

• VAR

Groupe « Région-toulonnaise » : permanence le samedi, de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'étude et de culture libertaire, cercle Jean-Rostand, rue Montébello, Toulon.

• VENDEE

Groupe libertaire de Vendée : permanence le 3^e vendredi du mois à la Bourse du Travail de La Roche-sur-Yon, à 21 h.

• VIENNE

Groupe « Berkman » de Poitiers : permanences tous les mercredis et les 1^{er} et 3^e samedis du mois, de 15 h à 19 h, en son local : 6, rue des Flageolles, Poitiers.

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration

145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois, 5 n°	35 F	70 F	60 F
3 mois, 13 n°	95 F	170 F	140 F
6 mois, 25 n°	170 F	310 F	250 F
1 an, 45 n°	290 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
A partir du n° (inclus) Pays

Abonnement de soutien

Chèque postal Chèque bancaire : Autre :

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19^e
Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

SALAIRES, CHÔMAGE, RÉPRESSION C'est la faute à Soisson !

VIDÉ dans les conditions que l'on sait, le brave professeur Schwarzenberg écrit : « Molière aurait dû confier à Tartuffe, pour les distribuer, quelques cartes du Parti socialiste ». C'est bien vrai ça : l'influence des Jésuites se manifeste de plus en plus chez les « socialistes » (n'oublions pas les guillemets).

Admirez les manœuvres. Tout le monde prévoit la montée du chômage dans les mois et les années qui viennent. Une vague impossible à endiguer, à moins de faire la révolution. Mais cette solution ne figure pas au programme de François Mitterrand. Le rôle du ministre du Travail et de l'Emploi sera donc essentiel pour tenter de limiter les dégâts. Des naïfs se sont étonnés : comment les socialistes peuvent-ils abandonner à un centriste un portefeuille aussi important ? Sans faire preuve de beaucoup d'imagination, il est loisible de prévoir le scénario. Quand il y aura 500 000 chômeurs de plus, Mitterrand, Rocard et les autres nous expliqueront : « Nous avions, voyez-vous, confié ce poste à un homme qui est, sans conteste, le meilleur spécialiste de la formation professionnelle, clé du problème, et par-dessus le marché ami et disciple du meilleur économiste de France. Que pouvions-nous faire de plus ? »

Les socialistes veulent bien goûter aux délices du pouvoir, mais ne souhaitent pas être les seuls à porter le chapeau. Ne cherchons pas ailleurs la vraie raison de cette « ouverture » si ardemment désirée.

Soyons justes avec les socialistes. Si, en 1983, avec le décret Bérégovoy ils avaient contribué à « fabriquer » quelques centaines de milliers de « nouveaux pauvres » de plus en taillant dans les indemnités des chômeurs, ils vont, cette fois, se couvrir d'une gloire éternelle en instituant le RMI (revenu minimum d'insertion) conçu pour permettre de « vivre » avec 2 000 francs par mois. On est social (et démocrate), que Diable !

Durafour n'est pas au courant

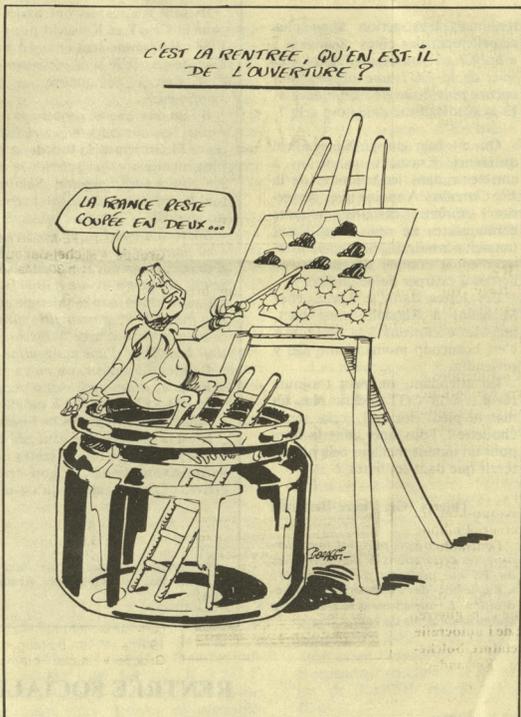
Dans ce système, on le sait, le Premier ministre est le « fusible » du président, et chaque ministre celui du premier d'entre eux... Voyez vous la Fonction publique, par exemple, où le gouvernement donne le ton en matière de politique salariale. Michel Durafour, autre centriste, viré par la gauche, en 1977, de la mairie de Saint-Etienne, croyait sa carrière politique terminée. Aussi s'est-il jeté avec jubilation sur le maroquin aimablement offert au nom de « l'ouverture ».

C'est donc Durafour qui reçoit les fédérations de fonctionnaires et annonce la couleur : 1% en septembre, pas un fifrelin de plus. Il est vrai que ce n'est pas Durafour qui, avant les élections, en janvier 1988, déclarait à propos du blocage des salaires : « L'injustice de cette politique la rend inacceptable ; mais elle ne correspond pas non plus à ce qu'exige notre développement : dans une économie compétitive la notion de strict maintien du pouvoir d'achat ne peut constituer un objectif mobilisateur à long terme. Les salaires doivent donc bénéficier des retombées positives de la politique de rigueur. »

Amis lecteurs

Après une trêve de deux mois, voici donc le numéro de rentrée du Monde libertaire. Vous le trouverez dès le 8 septembre dans les points de vente habituels, mais également dans toutes les gares et stations de RER où il était jusqu'à présent introuvable. N'hésitez pas à nous indiquer les kiosques qui s'obstinent à ne pas le mettre en vente, afin que nous fassions le nécessaire auprès des NMPP.

Les administrateurs



Ce vigoureux manifeste en faveur des travailleurs émanait de la convention nationale du PS à laquelle Rocard participait. Durafour, lui, n'est pas forcément au courant...

Un saint ministère

Le ministère de l'Industrie est revenu à Roger Fauroux. Lui n'est pas centriste, mais grand patron, ex-PDG de Saint-Gobain et, de surcroît, licencié en... théologie. Peut-être fera-t-il des miracles dans son saint ministère, à propos des restructurations, par exemple. En attendant, il se présente de nouveaux problèmes dans la sidérurgie, mais R. Fauroux ne veut pas intervenir. Sa religion le lui interdit : les patrons des entreprises nationalisées, dit-il, doivent jouir d'une pleine autonomie de gestion. Par conséquent, les délégations syndicales n'ont pas à venir sonner à sa porte. Qu'on se le dise ! Bien entendu, dans les régions concernées, comme la Loire, les élus socialistes locaux expriment une indignation absolument sincère...

Résumons : voici trois postes « sensibles » au gouvernement où les titulaires risquent de se forger une belle popularité. Grâce à l'ouverture, les socialistes les ont refilés à des centristes tout heureux de l'honneur qui leur est ainsi rendu et à un technocrate dépourvu de soucis électoraux. Bien joué. Ajoutons-y, pour mémoire, l'environnement confié à un « écologiste » appelé à cautionner le nucléaire civil et militaire... Certes, tous les ministres ne sont pas centristes et il arrive qu'un socialiste doive se mouiller, Joxe par exemple, quand il envoie les CRS contre

les grévistes de Saint-Nazaire, de Michelin ou de Gardanne. La prochaine fois, Tonton devrait confier le poste de premier fils de France à un radical de gauche qui n'aurait pas grand-chose à perdre. Les Jules Moch ça peut ternir un blason pour un bout de temps...

Comme Ponce-Pilate

Autre exercice de haute-voltage : l'amnistie. La majorité socialo-communiste avait voté un texte qui, pour l'essentiel, donnait satisfaction au PCF et à la CGT (et à tous ceux qui, dans la guerre sociale, ne se situent jamais du côté des patrons).

Comme il fallait s'y attendre, des députés de droite ont saisi le Conseil constitutionnel et ce « machin », comme disait l'autre, présidé par Badinter, vieil ami de Tonton, a taillé dans le vif. Le droit à la réintégration ne s'étendra donc pas aux licenciés pour « fautes lourdes ». Et les « fautes lourdes » ce sont, évidemment, les patrons qui les soupçonnent...

De cette affaire les socialistes s'en lavent les mains et c'est Soisson — encore lui — qui est chargé de rappeler aux inspecteurs du travail comment il faut appliquer la loi. Avec un exemple de ce genre pour caractériser la faute lourde : « le fait pour un membre du comité d'entreprise d'avoir entraîné une minorité de salariés à occuper des locaux de travail, à séquestrer les produits fabriqués et à porter atteinte à la liberté du travail ». Quel syndicaliste pourra désormais se sentir à l'abri du « juste » châtiement qui punit la faute lourde ?

Premier test en la matière : l'affaire des 24 de chez Renault. La Régie a dit non à la réintégration. Pour la CGT, c'est le gouvernement qui est responsable. Mais, à la télévision, Louis Viannet, numéro deux de la confédération, a bien précisé que, dans cette histoire, « M. Soisson a un rôle personnel très important à jouer ». C'est clair et net, c'est encore, c'est toujours la faute à Soisson...

Toujours volés

Pour en revenir aux salaires, il paraît que le gouvernement et le

patronat manifesteront quelques appréhensions pour cet automne, non seulement parce que Bergeron, relayé par Krasucki et Marchelli, a expliqué que « la revalorisation des salaires est devenue le problème majeur », mais surtout parce que, depuis un an, les mouvements se sont multipliés. Les salariés semblent surmonter peu à peu l'inhibition provoquée par la crise et la persistance du chômage. Ils ne sont certainement pas disposés à suivre Rocard quand il ressort cette fameuse formule magique destinée à faire lâcher la proie pour l'ombre : « la revendication était avant tout quantitative quand il faut aujourd'hui négocier le qualitatif ». Comme s'il pouvait y avoir du qualitatif sans le quantitatif !

Pourquoi les travailleurs devraient-ils renoncer à ce qui, en tout état de cause, leur appartient. Même s'ils obtiennent de substantielles augmentations, ils seront encore volés. Ils ne le seront plus que le jour où ils deviendront maîtres de l'outil de production et du produit de leur travail. En attendant, ils ont parfaitement conscience de ce que Marchelli a exprimé avec le pudeur qui sied à un cadre distingué : « les entreprises ont assaini leur situation ». Traduit en langage courant, cela signifie que les profits capitalistes prospèrent pendant que les salariés sont bloqués et que le pouvoir d'achat s'effrite. Mais, comme l'a constaté Le Monde, « les pouvoirs publics ne sont pas décidés à lâcher du lest ».

Trous de mémoire

Bon prince, Bérégovoy admet qu'il existe un problème de pou-

voir d'achat pour certains salariés. Je sais que le Premier ministre partage ce sentiment. Mais, il fait aussitôt appel « à l'esprit de responsabilité des partenaires sociaux pour éviter tout dérapage inflationniste » dont les salariés « auraient tout à perdre ». Comme il a le souci de nos intérêts cet homme ! Aussi s'empresse-t-il de préciser que le seul objectif acceptable, « c'est le maintien du pouvoir d'achat ». Ce qui signifie indubitablement qu'il a complètement oublié la déclaration du PS citée plus haut.

S'il y a conflit sur les salaires cet automne, on peut faire confiance à Soisson pour rechercher l'apaisement. C'est, nous affirme Le Monde, l'apôtre du dialogue social, le chantre de la cohésion (sociale, elle aussi). Il a, paraît-il, déployé tous ses talents devant la Commission nationale de la négociation collective. Mais il a tout bêtement « oublié » un sujet : celui de l'autorisation administrative de licenciement. Car, nous explique le distingué quotidien du soir, il n'est pas question de la rétablir. « C'est exclu », a dit Rocard à Soisson. Celui-ci n'a d'ailleurs pas d'état d'âme sur ce problème puisqu'il avait voté la suppression de ladite autorisation. Les socialistes, Rocard y compris, avaient voté contre. Ils ne s'en souviennent sans doute plus. C'est fou ce qu'on peut perdre la mémoire quand on vient au gouvernement. Le surmenage sans doute. Les amnésiques ont parfois besoin d'un choc pour retrouver la mémoire. Une thérapie que les protos devraient administrer d'urgence à nos gouvernants.

Sébastien BASSON

Editorial

CE ne fut pas la paix de tous les braves, mais cela devint presque inéluctablement le pacte de tous les chefs ! Petits et grands, en passant par Lafleur, Tijbaou et le « bon père » Rocard, il fut donc convenu que, le jour dit, les peuples de France et de Nouvelle-Calédonie pourraient à nouveau compter sur leurs idoles.

Le pouvoir n'était pas encore devenu ce colosse aux pieds d'argile, ce chancro mou tant décrié par l'extrême droite française. L'archange de la paix et de la démocratie pouvait enfin trasser le dragon : la République ferait le reste ; on s'était mis d'accord à Matignon !

Que n'a-t-on pas entendu et vu dans cette malheureuse affaire. Les uns défendant bec et ongles leurs privilèges féodaux : hobeaux fats et arrogants comme seul le colonialisme les aime ; les autres après tant et tant d'années sous le joug militaire, hommes, femmes et enfants tentant de faire respecter leurs droits quotidiennement bafoués.

Bien sûr, la révolte du peuple canaque précipita les choses. Ce long combat pour la Liberté et la Justice, cette lutte contre le colonialisme posa à nouveau d'une façon dramatique tout le problème de la condition humaine.

Paris sentant venir la catastrophe, après toutes ces vies inutilement sacrifiées, fit quelques concessions au nationalisme canaque. D'abord deux promesses de référendums avec amnistie à la clé pour enrayer le risque de sécession. Une fois de plus, le suffrage universel à la mode républicaine sert de prétexte à une gigantesque escroquerie, une véritable partie d'esbrouffe bien à l'image de la caste politique qui nous commande.

Ensuite, une série d'accords portant sur un « rééquilibrage économique et social » entre les communautés caldoches et canaques. Hôpitaux, routes, écoles, réforme agraire, installations portuaires ; tout ce que doit se réapproprier, créer ou développer la population canaque. Cent trente ans de retard à combler en moins d'une décennie... une véritable gageure !

Justice, égalité... oui ! Respect du principe d'autodétermination des hommes et des populations directement concernés... encore oui ! Tout cela passe en fait par une maîtrise aussi complète que possible de la production, des échanges et du social par les intéressés eux-mêmes.

Alors au Diable le nationalisme ! Au Diable tous les patriotes ! Pour un chef de moins, pour une coopérative qui se crée sacrifions tous les drapeaux. La Liberté est à ce prix.

Il faut que l'Etat français honore les accords de Matignon. L'aide de Paris doit être effective. Nous avons l'impérieux devoir de rappeler à leurs promesses tous les politicards qui, de faux-fuyants en pirouettes, jouent éternellement le malheur des uns contre le bonheur des autres.

Avec le peuple canaque solidarité, avec le peuple canaque combattons tous les chefs !

CGT

Super Krasu...

L'INEFFABLE Delors déclarait la semaine dernière, dans une interview au quotidien *Libération*, qu'il regrettrait que le mouvement syndical européen soit faible. Il a volontairement (forcément !) laissé dans l'ombre les « particularismes régionaux », pour ne parler que sur le plan européen. On ne saura donc pas si notre socialiste pragmatique (1) repêche le DGB allemand et la LO suédoise de l'« archaïsme ambiant » (lisez les « relents de luttes de classes »). Comme on le connaît bien, il doit avoir derrière la tête l'idée que le syndicalisme, s'il veut participer à la nouvelle donne européenne, doit être « constructif » et non plus oppositional.

On se souviendra qu'au début des années 80, Michel Rocard expliquait le rôle actuel (ou plutôt leur reste de combativité) des syndicats par la Commune de Paris en 1871... Selon l'ex-« autogestion toute », cela avait créé dans la société française une brisure qu'il aurait fallu plus d'un siècle à combler. Explication simplette de la lutte des classes pour notre Rocky X ! Tous doivent se réconcilier pour que, peu de temps avant l'an 2000, la France éternelle et unie prenne sa place dans une Europe compétitive et moderne.

Tout ça était inscrit dans le « grand dessein » du PS et concocté

dans le secret : tripataillages électoraux, montée de l'extrême droite, perte de vitesse de la droite, renforcement du centre... A la fin le PS ramasse le paquet et en chemin on élimine le PCF, et pas de fausses notes dans le décor !

Des fausses notes

Reprenant l'insulte d'Edmond Maire à ses opposants, il y a quelques temps, tout ce qui en France ne crie pas : « Ras-le-bol de l'opposition gauche-droite » est assimilé à une résurgence égarée du XIX^e siècle. Des réflexes syndicaux existent pourtant encore, et la CGT y est pour beaucoup. De la reconquête syndicale à l'imprimerie Didier de Massy, de la mobilisation pour l'amnistie et la réintégration des militants syndicaux, aux mines de Gardanne, la CGT a su maintenir la pression.

Mais si la centrale syndicale d'Henri Krasucki parle et agit pour la lutte des classes, si elle défend la classe ouvrière, comment se démarque-t-elle du parti communiste ? Expliquons-nous : la CGT reste globalement le dernier bastion ouvrier face à la modernité et au consensus social. Mais l'action de certains militants du parti communiste « laisse à penser » que la CGT est leur seule propriété. Cela semble bien sûr enfoncer des portes ouver-

tes, mais leur action a en plus actuellement des côtés suicidaires : « le PCF s'écroule en influence, faisons de la CGT une organisation encore plus boîte de résonance ». Et le syndicalisme dans tout cela ?

On est loin du jardin syndical qu'Henri Krasucki exhortait à entretenir dans les colonnes de la *Vie Ouvrière*. A moins que, perversion suprême, certains militants communistes ne nous considèrent (anarcho-syndicalistes et gauchistes maintenus) comme des mauvaises herbes à extirper de ce jardin ?

Les luttes dans le Livre, chez Michelin, à Renault, c'est bien, mais les exclusions à la SNECMA c'est beaucoup moins bien... On y reviendra.

En attendant, on peut toujours rêver : si la CGT n'était plus un marche-pied électoral, cela serait chouette ! Tous unis dans la lutte pour un monde meilleur cela n'existerait que dans les livres ?

Thierry (Gr. Pierre-Besnard)

(1) On ne compte plus, ces jours derniers, les déclarations de parlementaires du PS qui déclarent avec ensemble : « Ras-le-bol de l'opposition gauche-droite ». Le socialisme à la française a vraiment un drôle de goût.



Mineur CGT de Gardanne.

Dossiers chauds de l'automne

L'A rentrée sociale s'annonce chaude, à en croire nombre de commentateurs de l'actualité. Même le patronat affiche ouvertement ses craintes de débordements sociaux concernant la question des salaires. L'indice fatidique du nombre de journées de travail perdues pour fait de grève est en hausse constante depuis l'an dernier. Pourtant, on peut douter que les organisations syndicales sachent encore trouver le bouton magique qui déclencherait autretfois les grandes journées d'action.

Le pouvoir d'achat en tête des préoccupations

Premier dossier brûlant de la rentrée : les salaires. Depuis que de nombreuses études ont montré l'ampleur des pertes de pouvoir d'achat pour les salariés, tandis que professions libérales et commerçants voient grandir leurs marges sous l'effet de la libération des prix, nombreux sont les salariés qui commencent à se dire qu'il est grand temps d'inverser la vapeur. La culpabilisation de « ceux qui ont la chance d'avoir un emploi », surtout s'il est « protégé » comme dans la Fonction publique, fait de moins en moins recette, et c'est tant mieux.

Le gouvernement s'est ainsi cru obligé d'accorder 1% de rallonge aux fonctionnaires avant les négociations de l'automne, qui porteront à la fois sur 1988 et 1989. Et certaines confédérations, qui réclamaient un coup de pouce et ne cessaient de mettre en garde le pouvoir sur cette question, se sont cru obligées de montrer leur satisfaction devant ce qui n'est qu'une miette dérisoire.

Elles peuvent aborder ainsi les négociations salariales avec sérénité... quel culot !

Emploi et sous-emploi

Le deuxième dossier brûlant sera sans doute celui de l'emploi, face à un gouvernement qui continue à montrer la voie dans la lutte contre le chômage en supprimant des emplois par milliers.

RENTRÉE SYNDICALE

Le poids des mots...

Ils sont rentrés, ils ont parlé. Bergeron pour Force ouvrière, Maire pour la CFDT et Krasucki pour la CGT ont balisé la rentrée syndicale 1988 : l'automne sera chaud ! Pour le secrétaire général de la CGT, il n'hésite pas, elle sera « dynamique, combative et rapide ». pour FO, c'est dur à reconnaître : « La rentrée sera plus difficile qu'à l'ordinaire ».

Il faut dire que les problèmes ne manquent pas. Rien ne va plus : « La France est un pays industrialisé en voie de sous-développement », a clamé Henri Krasucki lors de sa conférence de presse le 24 août dernier. Plus nuancé : « Les salariés se heurtent à des difficultés », a répété de son côté André Bergeron. Salaires, emploi, Europe, les préoccupations sont les mêmes quelque soit la chapelle syndicale. Pour FO, « le maintien du pouvoir d'achat est quelque chose de très important ». Il faut le « SMIC à 6 000 F », ajoute la CGT. Chômage : « L'on ne voit rien du côté patronal pour s'attaquer à ce danger qui épuise le pays et crée des drames personnels épouvantables », pleure le leader de la CGT. Plus gentil, Bergeron avoue que « le patronat s'est mal conduit ». Quant à Edmond Maire, son inquiétude existentielle, c'est l'Europe sociale : « Ce pan béant de la construction européenne ». Franchement original, et sur ce point d'accord avec Bergeron, il ajoute : « Tout travailleur européen doit bénéficier d'une convention collective... ». Merci pour nous !

Paroles d'honneur, on ne va pas se laisser faire : « il faut y aller tous azimuts », « des décisions d'action seront prises », revendique la CGT. Même la FEN est prête à mobiliser... ses retraités pour faire échec à... « l'illettrisme », paroles de Simbron, secrétaire général.

C'est la mobilisation générale ! Certes, la parole n'est pas encore dans la rue ! Mais les bureaucrates nous l'annoncent : ça va chauffer. Les patrons vont frémir, le gouvernement pâlir, les flics courir, la presse écrire... Et nous, alors, qu'est-ce qu'on fait ?

Alain TRÉPIDE

Déclarations syndicales entendues ou volées dans la presse, André Bergeron et Edmond Maire dans le Monde, Krasucki et Simbron à la télévision et dans Libération.

RENTRÉE SOCIALE

Dossiers chauds de l'automne

A côté de cela, le projet de loi de revenu minimum d'insertion constitue un véritable scandale, en prétendant instituer un embrigadement des sans-ressources pour des travaux de tous ordres dont ils n'auront aucun choix, et tout cela en échange d'une aumône de 2 000 F !

Il faudra que les syndicats de salariés aient le courage de mettre cette question au rang de leurs préoccupations. Soit il s'agit de parer au plus pressé, et cette allocation ne saurait justifier un travail en contre-partie ; soit on considère qu'il y a du travail à proposer aux chômeurs, et ce travail ne saurait être rémunéré au-dessous du SMIC.

La Sécurité encore en danger ?

C'est sans doute le troisième dossier épineux de la rentrée, même s'il n'apparaît pas encore clairement aux yeux de tous que les déséquilibres financiers des caisses de la protection sociale vont nécessiter de nouveaux trains de mesures.

Dossier d'autant plus épineux que les décisions prises rejaillissent sur le pouvoir d'achat. En effet, les gouvernements successifs s'acharnent à augmenter la pression des prélèvements assis exclusivement sur les salaires, et principalement sur les plus modestes du fait de l'existence de plafonds de cotisations, alors que dans le même temps la mode libérale pousse à la baisse la pression fiscale qui touche en principe tous les revenus, et principalement les plus élevés.

Pas de grandes manœuvres en vue, du type journées d'action ou de grèves à l'initiative d'un cartel d'organisations syndicales. Ce n'est d'ailleurs pas de ce côté qu'il faut regarder. Des conflits localisés peuvent se déclencher de façon très dure et poser alors le problème de leur extension dans une période propice.

Le mécontentement couve. Aidons-le à faire éclore des mouvements prometteurs.

LEGRAND

Recomposition (suite)

A la suite de l'article paru dans le *Monde libertaire* n° 714 du 30 juin dernier, et qui traitait principalement des « guerres de successions » dans les trois grandes confédérations syndicales, nous avons reçu de l'un des protagonistes de la succession de Bergeron, Marc Blondel, une longue lettre démontant ce que cet article laissait suggérer à son égard.

Précisons tout de suite que cet article employait prudemment le conditionnel, les éléments avancés provenant d'opinions émises par des militants de FO. Vérités ou ragots mal intentionnés des partisans de l'autre candidat, Claude Pitous ? Peu importe à vrai dire...

Toujours est-il que Marc Blondel nous affirme être un opposant irréductible au « projet FEN », que l'idée d'avancer dans ce sens ne l'a jamais effleuré, bien au contraire, lui qui se classe plus volontier parmi les « archéos », répudiant par là-même le terme de « moderniste ».

D'autres sources d'informations confirment par ailleurs que les partisans de la recomposition syndicale autour de la FEN ne trouveraient plus d'écho au sein de FO, nous accordons volontiers crédit à cette protestation !

Le débat autour de la succession de Bergeron n'est donc pas un quelconque combat entre « archéos » et « modernistes ». La devise en pourrait être : plus « archéo » que moi, tu seras secrétaire général...

LEGRAND

FOYER

Rue de la Petite-Pierre

EN 1979 : environ 180 travailleurs immigrés de diverses nationalités arrivent au foyer de l'AFRP (1), aux 5 et 7 de la rue de la Petite-Pierre, dans le 11^e arrondissement, à Paris. On leur a fait précipitamment quitter le précédent foyer où ils habitaient, qui deviendra le siège de l'AFRP.

Cette association est présidée depuis 1985 par un monsieur Laisné dont nous aurons l'occasion de reparler. L'AFRP gère 34 foyers en région parisienne, abritant tous des travailleurs immigrés. On pourrait supposer que son président est un homme ouvert aux problèmes particuliers des résidents. La réalité est toute autre. Monsieur Laisné représente au FAS (2) un syndicat patronal, la CGPME, et fait partie de la commission « immigration » du CNPF. Jusque-là, rien à dire, c'est son droit. Mais il est aussi un fervent soutien d'un certain Jean-Marie Le Pen...

Donc, en 1979, les résidents entrent dans un foyer encore en travaux, ce qui amène les premiers problèmes. En 1986 : les résidents savent depuis longtemps que l'entretien du foyer est plus que négligé et que des réparations importantes ne sont pas faites : grosses fuites d'eau dans le local télévision, où il y a des fils électriques mal protégés.

« L'argent des Français »

Cette année-là, l'AFRP veut imposer une augmentation de 80%

des loyers. Les résidents veulent négocier, prêts à accepter une augmentation plus raisonnable, à l'instar de ce qui se passe dans d'autres foyers gérés par d'autres associations. Monsieur Laisné refuse. Ils le rencontrent cependant pour discuter. Ce brave homme leur répond qu'il n'est pas question de gaspiller « l'argent des Français » et qu'il va mettre de l'ordre à l'AFRP.

Or, ou bien c'est le FAS qui subventionne les foyers et les associations qui les gèrent, et cet argent émane des cotisations sociales des immigrés, ou bien l'argent (pour les travaux importants) provient d'une partie du « 1% patronal » versé à l'OPHLM par les employeurs sur la masse salariale versée aux immigrés. Monsieur Laisné restant toujours fermé à toute discussion, les résidents continuent à régler les loyers à l'ancien taux, loyers refusés par l'AFRP.

Ils finirent par céder trois mois plus tard, certains d'entre eux ayant besoin de quittances de loyer pour renouveler leurs papiers de séjour. Avril 1987 : une nouvelle augmentation est annoncée sur le panneau d'affichage : 54,85% en chambre collective, 34,59% en chambre individuelle. Pour parler plus concrètement, le loyer maximum du « lit » (trois lits dans une chambre de 24 m²) serait passé de 742 F à 1 149 F, le loyer de la chambre individuelle de 1 139 F à 1 533 F. Du jamais vu dans les foyers jusqu'alors. Réunis en assemblée

générale, les résidents se mettent d'accord pour accepter, toujours dans un souci de ne pas bloquer la discussion, une augmentation de 15%, et ils se constituent en association de type loi de 1901. Réponse de l'AFRP : coupures d'électricité et du chauffage (en plein hiver), etc. En décembre de la même année, à l'occasion des coupures d'eau et d'électricité, les résidents découvrent une dette de 120 000 F envers l'EDF et une autre de 40 000 F envers la Compagnie des eaux.

Précisons que d'avril à décembre 1987, l'AFRP avait accepté les mandats des résidents tenant compte de l'augmentation de 15%, comme une « avance » sera-t-il dit au procès.

Les résidents ont assumé les dettes et pris totalement en charge la gestion du foyer grâce aux loyers qu'ils collectent maintenant eux-mêmes (l'AFRP continuant probablement à toucher des aides du FAS, forfaitaire ou ATL, Aide transitoire au logement). Monsieur Laisné a attaqué les résidents en justice pour non-paiement. Le procès a eu lieu le 21 décembre 1987.

Tout porte à croire que l'AFRP et son président ne vont pas laisser une expérience d'autogestion réussie se poursuivre impunément ; l'été dernier, un autre foyer en grève a vu débarquer en pleine nuit les nervis de monsieur Laisné.

Les contours de ce personnage commencent à se préciser : liens avec l'UNI et le SAC, création avec ses amis politiques d'entreprises de gardiennage ou de nettoyage qu'il fait travailler dans « ses » foyers, etc. A défaut d'avoir une véritable gestion de son association, il semble essentiellement préoccupé de faire fonctionner celle-ci selon une idéologie pour le moins en contradiction avec le service qu'elle est censée rendre.

Les résidents, soutenus par un collectif d'associations (3) qui va en s'élargissant, veulent toujours négocier si l'AFRP accepte un dialogue réel, tout en sachant que cela est peu probable. Monsieur Laisné est un homme d'ordre, pas de n'importe quel ordre.

Gr. Paris XI^e

- (1) Association des foyers de la région parisienne.
- (2) Fonds d'action sociale.
- (3) Accueil et promotion, Confédération nationale du logement, groupe Paris XI^e de la Fédération anarchiste, Foyer du Piconier, Ligue des droits de l'homme XI^e, MRAP comité XI^e-XI^e, SOS-Racisme, Union des travailleurs maliens en France.

RENÉ LEFEUVRE

Un militant ouvrier nous quitte...

RENÉ LEFEUVRE est mort cet été. L'ayant un peu connu, j'essaierai de vous épargner ces clichés qu'on étale quand un militant ouvrier nous quitte, et vous montrer quel grand bonhomme était l'éditeur de Spartacus.

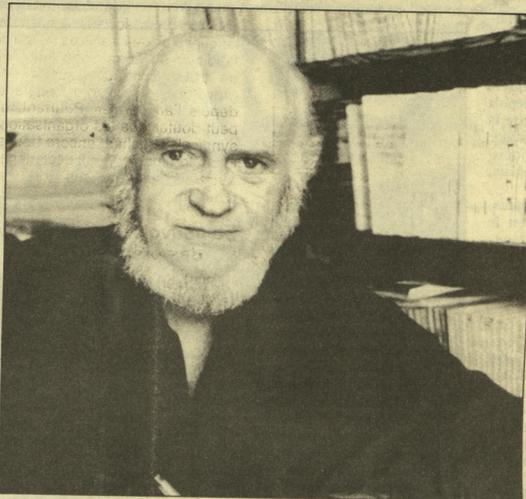
Né en 1902, René venait d'une famille de prolétaires (son père était maçon, sa mère brodeuse). Au début des années trente, il devint correcteur et participa à divers cercles socialistes et révolutionnaires. C'est à cette époque qu'il anime la revue *Masses*, qui deviendra par la suite les *Cahiers de Spartacus*. Son engagement dans un parti est bref, il milite un temps dans le groupe révolutionnaire de la SFIO avec Marceau Pivert, mais René Lefeuve s'est très vite orienté vers son activité préférée : l'éducation ouvrière par le livre et par la brochure.

René n'était pas anarchiste, précisons-le. Il se référait à ce

marxisme introuvable qui se présente comme pour se donner une conscience. Il ne convient pas d'épiloguer là-dessus puisque ce courant n'a jamais connu une existence réelle. Si René Lefeuve a marqué le mouvement révolutionnaire, c'est avant tout par les éditions Spartacus. Bien qu'il fut souvent entouré et qu'il travailla au sein d'un collectif (surtout vers la fin), Spartacus reste son œuvre : un projet qui visait à mettre à la portée de toutes les bourses des textes essentiels de la Révolution. Et quels textes ! Un catalogue unique qui aurait fait reculer n'importe quel éditeur soucieux de rentabilité.

Vers la fin, ses camarades devaient le persuader d'augmenter un peu les prix et aussi la taille des caractères d'imprimerie, tant ce militant avait une vision exigeante de la propagande. Elle en devenait désuète à cause du manque de curiosité de nos contemporains. Dans le catalogue Spartacus, on peut trouver des francs-tireurs antistaliniens comme Karl Korsh, Victor Serge ou Souvarine, etc. Des textes d'histoire ouvrière aussi. Aujourd'hui, Spartacus est l'un des rares éditeurs (le seul je crois) à avoir à son catalogue des œuvres de Maurice Dommaget qui nous fit découvrir un autre visage de la Révolution française (Sylvain Maréchal, Les Enragés, Babeuf, etc.). Précisons que les universitaires n'ont jamais reconnu cet « amateur » comme un véritable historien, et ce n'est pas près de changer à l'approche du bicentenaire...

Dans le domaine qui nous intéresse plus particulièrement, l'anarchisme, René Lefeuve a fait un gros effort : Gaston Leval (*La pensée constructive de Bakouine*), Prudhommeaux, Barrué, Lehning. Spartacus est aussi le seul éditeur de Rudolf Rocker en France (sur lequel la revue *Itinéraire* va sortir un numéro). René



René Lefeuve, un grand bonhomme.

Lefeuve ne concevait pas Spartacus comme une simple collection de livres, mais comme un moyen de reconquérir un savoir confisqué, censuré, y compris par ceux qui s'apparentent à ce qu'il appelait le « fascisme rouge » : stalinisme, léninisme, etc. Les livres étaient commentés pour leur contenu et aussi pour leur style, afin qu'ils deviennent une arme militante.

Quant au personnage, il paraît banal de parler de sa grande humanité, mais c'était pourtant la vérité. Lorsqu'on entrait chez lui, dans son appartement du centre de Paris, on était chaleureusement accueilli par un petit homme qui se faufilait entre les piles de livres. Son domicile était d'ailleurs ouvert à tous, y compris à certains parasites parfois... Mais René n'en avait cure. Il était plus pressé de vous demander des

nouvelles comme de vous raconter des anecdotes révolutionnaires, ou encore de se plaindre de des maçons italiens aient, sans penser à mal, décoré son pavillon de banlieue du visage de Bonnot. Et toujours il appelait la jeune génération à reprendre le flambeau, à se renseigner, à chercher des solutions révolutionnaires.

Quant il est mort cet été, on a eu un peu honte pour notre époque, de cette médiocrité cynique qui décourage beaucoup de monde en ce moment. René, lui, publiait, imperturbable. Il en avait vu des périodes de régression et d'autres d'espoir, qui reviennent invariablement. On aurait aimé lui offrir l'une de celles-là. Comme cadeau d'adieu.

YVES

(Gr. Les Temps Nouveaux)

NOUVELLES DU FRONT

• MILITEL

Continuant de renforcer sa présence dans les médias (presse, radio, télévision), le SIRPA a ouvert un nouveau service minitel ; 3615 ARMEE, pour tout savoir sur le « sévice » national. Par ailleurs, il a abandonné le 3613 SIRPA pour le 3615 SIRPA (plus cher pour l'utilisateur). Ce deuxième réseau (comprenez une messagerie... kaki) s'adresse à un public plus large, intéressé par l'actualité et les activités militaires. Sur le 3615 ARMEE, vous trouverez toutes les modalités d'accès à ce service, même en tant qu'objecteur (bien que cette forme ne vienne qu'en ultime position). Pour tout savoir sur l'antimilitarisme et les procès des réfractaires, faites le 43.03.62.03... ce n'est pas encore sur minitel, mais un répondeur (celui de la CSR).

• SATISFACTION

Yves Mourousi, ordonnateur des grand-messes militaires (divers spectacles télévisés), est satisfait de lui : il croit avoir bouté l'antimilitarisme hors de France. « Ces deux thèmes (l'aventure et la formation) peuvent aider les jeunes à mieux percevoir l'utilité du service. C'est d'ailleurs par l'information et par l'ouverture que nous sommes venus à bout de l'antimilitarisme en France et des thèmes développés de "ce vieux marronnier" que l'on secoue régulièrement de l'inutilité de perdre un an au service militaire. » Ah ! l'aventure... le Liban, le Tchad, la Nouvelle-Calédonie. Et la formation ? S'engager ou « tucarder » étant la seule alternative de plusieurs milliers de jeunes, où est le choix ?

• ILLUMINÉE

Lu dans les « Libres Réflexions » (1) d'un magazine militaire, sous le titre « Au service de la foi en son pays, (mon) credo ». « Dans les armées françaises, la déesse est "la France", c'est-à-dire le sol de ce territoire et ses occupants légitimes. Tous les responsables en sont ses amants, ses conseillers, ses protecteurs. Il est évident que la population de ce pays aime marquer son respect envers les gardes de son patrimoine ! » Si, si, cette nouvelle Jeanne d'Arc existe, elle est même sergent-chef !

• HISTORIQUE

Après Jeanne d'Arc, le nouveau Gilles de Rais. Ce lieutenant de « la Pucelle » aimait beaucoup les jeunes appelés du doux royaume de France et il les torturait avec délectation. La police vient donc d'arrêter un adjudant-chef, Pierre Chanal, en flagrant délit de viol d'un touriste de vingt ans. On le soupçonne également d'être l'assassin de quelques-uns des onze jeunes appelés disparus depuis sept ans dans la région de Mourmelon. Original quand même, un militaire sadique !

• SCOOP

Cette semaine, aucun avion militaire ne s'est écrasé sur la foule en Allemagne.

G. HOST

Un service régulier et pratique l'abonnement

APARTHEID

L'Afrique du Sud en état d'images

« L'Afrique du Sud en état d'images », c'était le titre des deux journées de projection de films contre l'apartheid organisées au cinéma « L'Entrepôt » (1) les 28 et 29 mai derniers. Au programme, des moyens métrages et des vidéos. Nous n'avons pu voir le très attendu *Classified People* de Yolande Zauberger (France, 1987, 53 mn) : ce film a été très remarqué à Cannes et son producteur en a interdit toute projection avant sa sortie dans les salles, le 14 septembre. Mais avant de rendre compte de la journée, il est nécessaire de rappeler quelle est la situation en Afrique du Sud. Commençons par le commencement...

DANS la seconde partie du XVII^e siècle, débarquent en Afrique du Sud les premiers colons : des marins hollandais travaillant pour la « Compagnie des Indes orientales », puis des Allemands et des huguenots français en fuite après la révocation de l'Edit de Nantes. A cette époque, les territoires occupés par les colons ont pour habitants deux peuples principalement : les San et les Khoikhoi, qui seront décimés en quelques décennies seulement.

Au début du XVIII^e siècle, les différents groupes de Blancs se sont fondus en un seul sous le nom de Boers (« paysans » en hollandais). Ils ont étendu leur territoire et se heurtent maintenant aux peuples noirs, les Bantous, divisés en de nombreuses tribus : Zoulous, Xhosas, Ndebeles, etc.

Un siècle plus tard, les Boers se révoltent contre la tutelle où les tient la « Compagnie des Indes orientales » et, pour marquer leur indépendance vis-à-vis d'elle, ils prennent le nom d'Afrikaners.

En 1815 arrivent les Anglais. Pendant près d'un siècle se succèdent alors des guerres : entre Anglais et Afrikaners, des Noirs contre tous les envahisseurs blancs, entre tribus noires.

En octobre 1899, éclate la « Guerre des Boers », qui se solde, en 1902, par la victoire des Anglais. En moins d'un siècle, les Anglais ont imposé au pays leur culture, leur langue... Les Boers traversent alors une période de grande misère et de grande humiliation : les Anglais ayant brûlé leurs terres et leurs maisons, il ne reste rien que les soupes populaires créées pour eux par... les Anglais. L'Afrikaans devient langue interdite.

Quant aux Noirs, l'humiliation et la misère sont leur lot commun. Ils n'ont connu, depuis deux siècles et demi, que l'alternance entre la colonisation version dure (afrikaner) et la colonisation version paternaliste (anglaise). Ils se réjouissent néanmoins de la victoire des Anglais, espérant en tirer profit.

Mais les Blancs, vainqueurs et vaincus, s'unissent contre eux. Le 31 mai 1910 est le jour de la « Constitution de l'Union sud-africaine », qui devient « territoire auto-gouverné de l'Empire britannique » (l'Afrique du Sud sera une république indépendante en 1961).

Le « Native Land's Act », quant à lui, date de 1913 : il attribue aux Noirs 7,3% du territoire (ce chiffre est passé à 13,7% en 1936. Rappelons qu'il y a 74% de Noirs en Afrique du Sud !), terres infertiles qui ne laissent aux Noirs qu'une possibilité : travailler pour les Blancs. Ceux-ci ont justement besoin de main-d'œuvre : c'est en effet au début du XX^e siècle que sont mises à jour les mines d'or et de diamant.

En quelques décennies, l'Afrique du Sud va devenir un des pays les plus riches du monde, ce qui signifie qu'une toute petite partie de ses habitants va devenir riche (des Blancs anglophones principalement), tandis que la majorité de la population (74% de Noirs, 9% de Métis, 3% d'Indiens) va rester dans la misère.

Les Blancs ne tolèrent la présence des Noirs que le temps strictement nécessaire pendant lequel ils ont besoin d'eux. Passé ce temps, les Noirs sont parqués dans des réserves sans eau courante ni électricité, à la périphérie des villes, alors appelées « locations », et aujourd'hui connues sous le nom de « townships ».

Des lois naissent, toutes destinées à maintenir les non-Blancs dans un état d'infériorité économique, sociale et politique. Les emplois gratifiants sont réservés aux Blancs. Pour un même travail, un Noir touche bien moins qu'un Indien ou un Métis, qui eux-mêmes touchent bien moins qu'un Blanc.

Les Blancs sous-qualifiés sont en majorité des Afrikaners, déçus socialement après leur défaite de 1902, blessés à mort dans leur fierté, ivres du désir de vengeance, racistes par-dessus tout depuis plus de trois siècles.

En 1922, ils sont 25 000 mineurs à se mettre en grève pour réclamer le renforcement de la discrimination raciale quant à l'embauche. Leur slogan préféré : « Travailleurs de tous pays, unissez-vous pour une Afrique du Sud blanche ! »

Naissance de l'apartheid

A cette époque naissent deux organisations aux intérêts très opposés : le Broederbond et l'ANC (African National Congress). Le Broederbond regroupe les Afrikaners bien décidés à reprendre le pouvoir. Depuis 1918, il n'a cessé d'augmenter ses effectifs et d'accroître son influence. Aujourd'hui, il est partout. Tous les dirigeants actuels, religieux, militaires ou politiques en sont issus. L'Afrique du Sud lui doit l'apartheid. L'ANC est né en 1923. Il est constitué alors de la toute petite minorité de petits bourgeois noirs. A l'époque, le mouvement se réclame de la non-violence.

En 1939, le gouvernement sud-africain entre en guerre aux côtés des Alliés, tandis qu'une majorité d'Afrikaners décident de se battre pour Hitler. Les Noirs s'engagent massivement : le combat antifasciste est pour eux porteur d'espoir. Mais le gouvernement sud-africain refuse de les armer autrement qu'avec des lances ! Leurs pertes sont énormes !

Pour la deuxième fois, les Noirs apprennent qu'ils n'ont rien à attendre d'une victoire anglaise. En 1948, le Parti national gagne les élections. Ce parti de nationalistes afrikaners, pro-nazi, est toujours actuellement au pouvoir.

theid définit arbitrairement des catégories de Sud-Africains, puis organise leur vie selon des modes séparés pour chaque catégorie : en effet, le « Population Registration Act » de 1950 divise les Sud-Africains en « Blancs », « Métis », « Indiens » et « Noirs » et subdivise les Métis et les Noirs en de nombreuses « ethnies ».

Chaque groupe de population a ses écoles, ses hôpitaux, ses bus, ses « toilettes » dans les entreprises, etc. Le « Group Areas Act » de 1950 régit, quant à lui, la séparation résidentielle : chaque ville est découpée en zones d'habitations noires, blanches, etc. Aux Blancs les centres des villes, les villas magnifiques, aux Noirs les quartiers insalubres à des dizaines de kilomètres de tout lieu de travail...

Ce révoltant découpage étant, de plus, sans cesse remanié, des milliers de Noirs sont chaque année « déplacés » et leurs habitations rasées par les bulldozers. Ces migrations forcées donnent lieu à de violents affrontements avec la police (des dizaines de morts, en mai 1986, à Crossroads). Les allées et venues des Noirs sont soumises à de perpétuels contrôles.

Jusqu'au 31 janvier 1986, les Noirs étaient tenus de porter sur eux en permanence un « pass », c'est-à-dire un petit livret brun mentionnant leur identité, mais surtout les lieux où ils sont autorisés à habiter, travailler, ou tout simplement être ! Le « pass » est mort, mais de nombreuses lois dites « antiterroristes », « anticommunistes », etc., autorisent à tout moment tout contrôle de la population non blanche.

Le système éducatif est discriminatoire : pour les enfants noirs, un enseignement édulcoré, beaucoup de filières inaccessibles, un enseignant pour 56 élèves (contre 1 pour 30 chez les Blancs).

Une loi autorise la détention illimitée sans jugement, les prisons débordent, la torture est la règle et l'on ne compte plus les gens qui glissent sur un savon ou une peau de banane pendant un interrogatoire (et qui en meurent) ou qui se pendent dans leur cellule... Tout cela avec la bénédiction de l'Eglise réformée hollandaise (NGK) qui s'est débrouillée pour trou-

ver un grand mouvement de protestation, des émeutes dans tout le pays.

En 1984, le droit de vote est accordé aux Métis et aux Indiens. Les émeutes reprennent alors de plus belle dans les ghettos noirs. Pour toute réponse, l'état d'urgence est décrété le 21 juillet 1985. En application quasi permanente depuis lors, il vient d'être renouvelé pour un an.

« Botha doit mourir ! »

Malgré l'état d'urgence, l'équipe du film *Avoir 16 ans au pays de l'apartheid* (de Claude Sauvageot et Chris Sheppard, France, 1987, 58 mn) a réussi à tourner sans même se cacher. Elle n'a, en effet, pas trouvé d'autre moyen de ne pas être « inquiétée » que d'agir au plus grand jour.

Sisca, une jeune fille blanche de Johannesburg, vit dans une villa dont elle ne finit pas d'énumérer les pièces : une pour dîner, une pour regarder la télévision, une pour les réceptions, ici le salon... Selon elle, c'est l'avis de nombreux Blancs, l'apartheid est mort. La vie s'écoule, tranquille, parmi les Blancs. Des Noirs, elle ne connaît que sa « bonne ». Sisca n'a jamais mis les pieds à Soweto. Elle dit aussi que l'Afrique du Sud est calomniée, qu'elle est fière de son pays et que si le service militaire était ouvert aux filles, elle le ferait avec joie. Rappelons que les appels sont tenus de participer à la répression des émeutes dans les townships.

Sylvia, une jeune fille noire de Soweto, milite activement, comme la plupart des jeunes noirs. Elle a été arrêtée chez elle par la police et torturée. Elle a eu beaucoup de chance : elle a pu s'enfuir. La police lui a tiré dessus par trois fois et l'a manquée. Sylvia et tous les habitants de Soweto entendent une jeune fille de 17 ans, assassinée par la police dans sa baignoire. Chants religieux. Danses de guerre... et le cercueil danse aussi entre leurs mains. Tandis qu'on descend la jeune fille dans la fosse, tous crient : « Botha doit mourir ! »

Dans le cadre d'un atelier-vidéo, un groupe de 12 jeunes gens sud-africains, filles et garçons, Blancs et Noirs, le Collectif Varan de Johannesburg, a réalisé *Chroniques sud-africaines* (Afrique du Sud, 1988, 105 mn), 9 courts métrages traitant de divers aspects de l'apartheid.

Je n'en dévoilerai pas le contenu : ce film devrait en effet passer à la télévision en octobre, dans la série « Océaniques ». Il est question que l'horaire d'« Océaniques » soit avancé. Espérons qu'un maximum de gens pourront voir ces images d'Afrique du Sud, infiniment rares et précieuses, et qui mettent leurs auteurs en danger de mort.

L'équipe de « Médecins du Monde » qui nous présentait *La santé de l'apartheid* de Phillips Brooks et Gilles de Maistre (France, 1988, 27 mn) a, elle aussi, pris de gros risques. Deux de ses membres ont été arrêtés et battus, et toute l'équipe est maintenant interdite de séjour. Dans le domaine de la santé, l'Afrique du Sud présente, une fois de plus, deux visages bien distincts. Dans les zones blanches, les maladies cardio-vasculaires prédominent. Ailleurs, ce sont la tuberculose et les affections dues à la malnutrition. Maladies de pays riches et maladies de pays sous-développés au coude à coude, sur le même territoire.

Certains chiffres en disent long : 93% des médecins sont des Blancs. On compte un médecin pour 330 Blancs, 730 Indiens, 1 200 Métis, 12 000 Noirs. La mortalité infantile est de 9,7 pour mille chez les Blancs (la première cause : noyade dans la piscine familiale) et de 80 pour mille chez les Noirs (première cause : la malnutrition).

La France complice

Les auteurs des films, les médecins, les militants sud-africains à qui nous avons demandé : « Que pouvons-nous faire ? », « Qu'attendez de nous les Sud-Africains ? », ont tous répondu : « Il faut parler de l'apartheid, faire connaître l'apartheid par tous les moyens imaginables... »

Rappelons que jusqu'en 1981, les gouvernements français ont tous collaboré avec le régime de l'apartheid. De Gaulle et Giscard ont fait de l'armée sud-africaine une armée extrêmement puissante et se sont opposés chaque fois qu'ils le pouvaient aux appels au boycott économique lancés par l'ONU. Sous le gouvernement de Chirac, s'est créé à l'Assemblée nationale un groupe d'amitiés France-Afrique du Sud, ce même Chirac qui, sous Fabius, dénonçait « l'ostracisme que notre gouvernement manifeste à l'égard de l'Union sud-africaine ». Ça s'accroche avec des néonazis et ça s'offusque quand on les soupçonne de magouiller avec le Front national...

(Suite page 7)



La ségrégation raciale en Afrique du Sud ne date pas, on l'a vu, de 1948. Le Parti national qui met en place l'apartheid (ce mot signifie séparation) ne fait que pousser à l'extrême la « logique » ségrégationniste : il conserve, bien entendu, toutes les lois déjà existantes faites pour asservir les non-Blancs et particulièrement les Noirs (droit de vote réservé aux Blancs, emplois interdits aux Noirs, salaires moindres pour un même travail, parquage dans les townships, etc.), mais il va plus loin.

Une division contre nature

Mise en pratique systématique et obsessionnelle de théories racistes, le régime de l'apar-

theid se fonde sur la justification de l'apartheid. Depuis la création de l'ANC, la révolte noire s'est considérablement radicalisée (depuis 1960, l'ANC, interdite, passée à la clandestinité, pratique la lutte armée). En dehors de l'ANC, contrôlé par le Parti communiste sud-africain (SACP), de très nombreux groupements (le Pan Africanist Congress, la Conscience noire, L'UDF, the Black Sash, etc.) mènent une lutte permanente : grèves, désobéissance civile, manifestations, attentats...

En 1976, à Soweto (township à l'ouest de Johannesburg), la police réprime une révolte d'enfants. Cette répression sanglante déclen-

POLOGNE

La reconstruction de l'opposition

La lutte des travailleurs polonais, qui, depuis 1980, a eu des hauts et des bas, connaît cette année une radicalisation continue. Si les mouvements du printemps dénotaient déjà d'un haut niveau de mobilisation, la vague de grèves qui secoue le pays depuis la mi-août marque une détermination plus forte encore. A peine une usine est-elle évacuée par les zomos, que l'occupation se renforce dans une autre, comme à Stalowa Wola.



« Maintenant la grève ! »

Cette radicalisation est inévitable, logique : elle va de pair avec la dégradation des conditions de vie. Les appels à l'entente nationale et au dialogue que multiplie le pouvoir ne suscitent que des sarcasmes ; ils ne sauraient faire oublier la vanité d'une réforme en forme d'alibi. L'inflation tourne autour de 60%, trois hausses des prix successives, en février, mars et avril, ont transformé en cauchemar la crise du consommateur polonais.

Calotins les Polonais ?

La patience et la modération que prêche le pouvoir comme l'Eglise ne dissipent guère le marasme et l'ennui. Consciente que le pays s'enfoncé chaque jour un peu plus dans l'impasse, la société ressent

profondément la nécessité d'un changement radical.

C'est l'argument simpliste qui revient inexorablement dans tout débat sur la Pologne. Gardons-nous de reproduire en Occident le manichéisme paralysant dont est atteinte la pensée politique polonaise. Mieux vaut juger sur pièces que de colporter une vision partielle, artificiellement gonflée jusqu'au stéréotype. Gonflée par qui ? Par certains milieux bien-pensants que l'image d'ouvriers en grève mais à genoux flatte dans leurs certitudes et leur bonne conscience. Mais gonflée aussi par une certaine gauche à qui ce maigre prétexte suffit pour justifier son inexcusable trahison et tenter de discréditer le mouvement révolutionnaire polonais aux yeux de la classe ouvrière. Le piège est grossier, mais nombreux sont ceux qui y tombent.

Certes, Solidarnosc a connu une dérive que l'on a complaisamment qualifiée de « droitière ». Rappe-

lons cependant que, lors du dernier congrès du syndicat en 1984, les délégués parlaient plus d'autogestion, voire d'anarcho-syndicalisme, que d'eucharistie ou de piété mariale. Ce n'est que pendant l'état de guerre, la normalisation aidant, que Solidarnosc s'est réduit à un mouvement de cadres plus politiques que syndical. A mesure de son relatif déclin, ses dirigeants coupés du contrôle ouvrier se sont ouverts plus largement aux influences conservatrices. Aussi, après une période de durs affrontements, on est passé des combats de rue aux messes patriotiques du cardinal priam Glem, tandis que Walesa multipliait les déclarations temporisantes.

Le prolétariat s'est vu privé de son organisation de classe, Solidarnosc, objet d'un véritable kidnapping de la part d'une frange de l'intelligentsia et des tenants de « l'initiative privée ». Libéralisme et technocratie, conservatisme et

cléricalisme ont évincé le projet autogestionnaire original, et monopolisé le débat politique (grâce notamment au monopole des moyens d'imprimerie). La classe ouvrière polonaise, dont l'idéologie propre fut ainsi privée de son expérience politique, se détourna de la lutte. Les années 1984-1985 marquent une période d'apathie qui contraste singulièrement avec l'extraordinaire activité sociale des premières années quatre-vingt. Si grèves il y eut, les revendications restèrent essentiellement économiques. Gagnée par la lassitude, la population se repliait sur un quotidien qui semblait absurde et sans issue, comme une queue devant une boucherie.

Renouveau

Depuis deux ou trois ans cependant, l'heure est au renouveau. Le bilan de l'expérience conservatrice, incapable d'apporter une solution au blocage social de la Pologne, apparaît mitigé, sinon négatif. Le témoignage des travailleurs émigrés de retour en Pologne contribue à dissiper le mirage de l'Occident capitaliste. L'initiative revient à la gauche.

La stratégie consistant à développer une société parallèle et concurrente du pouvoir conquiert de nombreux adeptes. L'influence du KOR (comité de défense des ouvriers, animé par des intellectuels de gauche) se rétablit. Le mouvement Liberté et Paix (WIP) se développe et a enregistré plusieurs succès, dont un statut de l'objecteur. Le Parti socialiste polonais (PPS), qui compte une tendance d'inspiration trotskiste, a été recréé au début de l'année 1988. Le mouvement « Alternative orange » pratique la dérision corrosive, forme de subversion qui n'est pas la moins dangereuse pour un des régimes les plus crispés du monde.

« Anarchia ! »

C'est le contexte dans lequel s'est reconstitué le jeune mouvement anarchiste polonais. Comme dans

Les ouvriers contre l'état... de guerre

1970, 1980, 1988... décidément la scène de l'histoire polonaise, encombrée de zélés serviteurs du parti, de l'armée et — dans la coulisse — de l'Eglise, est souvent envahie par les ouvriers !

Pour exorciser ces diables de prolos, le pouvoir envisage un « Conseil d'entente nationale » où, à côté de partisans du POUP (1) ou du pape, des représentants de l'« opposition » pourraient glisser leurs fesses timides sur un strapontin branlant. Mais attention ! les hommages pour les « éléments constructifs », les zomos pour les « destructeurs » !

Ce que les grévistes veulent, c'est reconstruire « Solidarnosc » de 1980, à partir des comités de grève inter-entreprises, c'est reconstruire une organisation sous le contrôle direct des travailleurs, réduit par la clandestinité forcée au profit d'experts avec ou sans soutane.

Ce que les grévistes risquent de détruire, c'est un Etat qu'« on ne peut considérer comme socialiste », puisque « on ne peut appeler socialisme que ce qui assure dans les faits le bien-être et la culture aux travailleurs : ouvriers, paysans, intellectuels » (2).

SERGE

(1) Parti communiste polonais.

(2) Déclarations sur l'URSS dans la presse soviétique de Iouri Afanassiev et Fédor Bourlatski. Sans doute, sous les effets d'une overdose de « perestroïka ».

Afrique du Sud (suite)

(Suite de la page 6)

La gauche, quant à elle, a toujours condamné l'apartheid, au moins en paroles. Laurent Fabius, en 1985, prend l'initiative d'une série de sanctions économiques à l'encontre de l'Afrique du Sud. Il déclare, notamment par une circulaire du 27 juillet 1985, « le gel des investissements ». Ces sanctions sont malheureusement bien timides. Citons à ce propos un extrait de *TOTAL : le carburant de l'apartheid*, une brochure du « Mouvement anti-apartheid ».

« (...) c'est une mesure aux effets très limités économiquement, et bien faiblement garantis juridiquement, qui est parue au Journal Officiel. Tout d'abord, il n'est nulle part question d'interdire les investissements (...) puisqu'il s'agit seulement de les soumettre à une autorisation préalable. Et il faut savoir aussi qu'une circulaire ne présente aucune garantie juridique, pour comprendre que le « gel des investissements » est une mesure bien inoffensive, dont l'application reste à la discrétion du ministre compétent. (Les effets purement économiques (...) apparaissent pour le moins limités, puisqu'ils ne touchent que les nouveaux investissements ; autrement dit, tous les contrats en cours devront être menés à leur terme. Et seuls les investissements directs sont visés, ce qui laisse les filiales de sociétés françaises implantées en Afrique du Sud, libres de mener toutes les opérations qu'elles souhaitent. Au total, ce n'est jamais qu'une centaine de millions de francs par an qui tombent sous le coup de cette mesure, pour quelques 14 milliards de francs déjà investis. »

Quant aux échanges commerciaux avec l'Afrique du Sud, ils n'ont pas diminué sous le premier septennat Mitterrand. Au contraire !



En France, nous nous heurtons de la part des médias à une censure qui ne dit pas son nom. Avoir 16 ans au pays de l'apartheid est déjà passé sur bien des chaînes de télévisions européennes ! Il est notoirement très difficile de faire accepter un document sur l'Afrique du Sud à la télévision française (la programmation de *Chroniques sud-africaines* est un petit miracle, mais le verrons-nous ? Affaire à suivre...). « Mais que vous répondent-ils ? », ai-je demandé à « Médecins du Monde » qui a présenté son film à toutes les chaînes sans résultat, « quelle raison donnent-ils à leur refus ? ». « Mais aucune. Nous n'avons jamais de refus... le film ne passe pas, c'est tout ».

A l'heure où je boucle cet article, nous ne savons pas encore si nous verrons sur nos chaînes de télévision, entre le 5 et le 20 septembre, les spots publicitaires de la société Outspan. Le gouvernement interviendra-t-il au dernier moment, comme en 1985, pour en interdire le passage ? Et sinon, combien serons-nous à éprouver suffisamment de haine pour l'apartheid pour boycotter ces chaînes, annuler nos abonnements à Canal +, ou tout simplement fermer le bouton ?

Marie-Hélène RUDEL

(1) « L'Entrepôt », 7-9, rue Francis de Pressensé, 75014 Paris.

Mouvement anti-apartheid, BP 109, 75463 Paris cedex 10.

Documentation : Médecins du Monde ; Amnesty International ; Frères des Hommes ; L'Afrique blanche, Pierre Haski, Ed. du Seuil, 1987 ; Total : le carburant de l'apartheid, numéro spécial de Apartheid Non (MAA), novembre 1986.

Ne laissez pas tomber Pawel !

Militant pacifiste, proche des libertaires, Pawel Babinski a été arrêté dimanche 14 août 1988 par les zomos pour avoir manifesté dans les rues de Gdansk, à l'occasion du huitième anniversaire des grèves d'août 1980. Il passera en procès et il risque une lourde peine. Rejoignez la campagne de soutien pour réclamer sa libération en envoyant lettres et télégrammes aux trois adresses suivantes :

- Ministère de la Justice, aleje Ujazdowskie 11, Warszawa, Pologne.
- Général Czeslaw Kiszczak, ministre de l'Intérieur, ul. Rakowiecka 2, Warszawa, Pologne.
- Komenda Wojowska MO, Gdansk, Pologne.

Une lettre n'est qu'une lettre, mais l'expérience prouve que le soutien extérieur permet toujours d'améliorer le sort des prisonniers.

Comité de rédaction

d'autres pays de l'Est, ce sont les punks qui ont provoqué la première étincelle. Dès juin 1985, le Mouvement de la société alternative (RSA) était créé à Gdansk. Il combina manifestations de rues spectaculaires et éditions d'un journal clandestin anarchiste : *Homek*. Mais, victime du boycott de l'Eglise et d'autres organisations de l'opposition, dont le soutien matériel est indispensable, *Homek* et RSA doivent se saborder en 1987.

Les anarchistes, dont l'influence s'est largement étendue, sont passés nombreux dans le mouvement Liberté et Paix. En aucun cas ce n'est de l'entrisme : WIP, dont les objectifs écologistes, pacifistes et antimilitaristes rejoignent ceux des libertaires, a bénéficié de ce ralliement. Sauf le respect du pluralisme de leurs composantes — les groupes WIP de Gdansk, Szczecin et aussi Poznań sont à majorité anarchiste. Les thèmes abordés par le journal du groupe de Gdansk, *A Capella*, en sont le signe manifeste.

Les anarchistes polonais fondent de grands espoirs dans le mouvement actuel. Ils constatent les nombreuses similitudes de ce dernier avec les origines de Solidarnosc. L'autogestion spontanée de la lutte par des conseils de grève, leur organisation en coordinations inter-entreprises régionales, sont à leurs yeux le signe d'un important potentiel libertaire. De jeunes ouvriers, qui se sont éveillés à la politique pendant la récente période de renouveau, figurent parmi les animateurs les plus actifs des grèves de cette année ; il font volontiers référence aux idéaux et surtout aux pratiques de 1980. Il existe à Gdansk des groupes ouvriers importants intéressés par l'anarcho-syndicalisme, et disposant de leur propre presse.

Ni Pilsudski ni Jaruzelski : le triste bilan du capitalisme, comme du communisme, a été tiré. C'est désormais le projet de société autogestionnaire — base du programme de Solidarnosc — qui est l'expression de la classe ouvrière polonaise... C'est un espoir de premier plan pour la révolution mondiale. En apportant leur appui aux ouvriers en lutte, en organisant des comités de soutien à l'extérieur des usines occupées, les anarchistes développent la place des idées libertaires dans le mouvement social polonais. Soutenons-les, ils ont besoin de toute notre solidarité !

PATRICK

POLLUTION

Un été noir

DANS de précédents *Monde libertaire*, nous avons déjà attiré votre attention sur l'existence de trafics concernant les déchets industriels. Les lecteurs intéressés peuvent donc se reporter aux articles publiés dans les numéros 713 et 714 du *Monde libertaire*.

Des Etats africains réagissent

Le *Zénobie*, ce bateau chargé de produits toxiques qui était en quarantaine au large du port italien de Massa, a finalement été autorisé à laisser sa cargaison à Gênes, début juin. Comment a évolué la santé de l'équipage ? Quels étaient les produits embarqués et que sont-ils devenus ? Pour le moment, nous n'en savons rien ! La révélation de ce scandale avait provoqué des réactions officielles en Afrique. Après la réunion de l'OUA, à Addis Abeba, où les gouvernements avaient affirmé qu'ils ne voulaient plus recevoir de déchets industriels européens, les représentants des 16 pays de la communauté de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), réunis à Lomé le 25 juin 1988, se sont engagés à promulguer des lois déclarant « coupable de crime toute personne, groupe de personnes, entreprise ou organisation qui prendrait part à tout acte qui faciliterait le dépôt de déchets nucléaires et industriels dans un quelconque de leurs territoires ».

Ces décisions, qui font suite aux trafics découverts, auront-elles raison des intérêts économiques et politiques qui ont engendré les exportations de nos résidus ?

Une estimation chiffre à près de 400 millions de tonnes les déchets industriels produits annuellement par les pays occidentaux. Sur ces 400 millions de tonnes, 60% viendraient des Etats-Unis.

Le produit est d'autant plus coûteux qu'il est affiné et réduit au plus dangereux. Le prix de transport varierait de quelques centaines de francs la tonne comme, par exemple, pour les cendres d'incinération d'ordures ménagères, à plusieurs milliers de francs la tonne pour les déchets non dégradables et toxiques (arsenic, cyanure, déchets organochlorés, etc.).

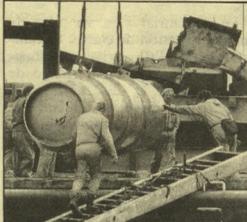
Courriers, transporteurs, « éliminateurs », se répartiraient un marché de plusieurs centaines de milliards de francs (1). En 1979, un contrat de 25 millions de dollars avec la Sierra Leone aurait permis l'entreposage de résidus dangereux venant des Etats-Unis. En 1980, des déchets de peintures et de boues d'épuration auraient été exportés vers Haïti. Entre 1981 et 1985, les Bahamas, le Mexique, le Honduras, le Costa Rica, la Corée du Sud reçurent des déchets d'origine américaine.

En France, pour l'année 1985, la quantité de déchets toxiques atteignait quelques 2 millions de tonnes, dont « l'élimination » se chiffrait à 700 millions de francs, sur un total de 4 milliards dépensés dans l'industrie pour l'ensemble des déchets. Certains de nos résidus, qui ne pourraient pas être traités, seraient stockés dans les mines de sel de Herfa Neurode, en Allemagne de l'Ouest.

Les industriels italiens traiteraient avec le Venezuela, des pays du Proche-Orient et de l'Afrique. Pour les trafics, ils utilisent des courtiers internationaux du Liechtenstein, de Gibraltar, de l'île de Man, etc. L'Allemagne fédérale, elle, exporterait 4 à 5 millions de tonnes de déchets toxiques par an.

Un aperçu des réglementations

IMDG (International Maritime Dangerous Goods) : c'est sous cette appellation que doivent normalement se faire les transports par mer des produits dangereux. Mais aucun



produit chimique, aucun déchet (en dehors des déchets radioactifs) n'est soumis à une réglementation particulière. Les douanes contrôlent surtout les marchandises aux importations. Pour les exportations, il n'y a bien souvent que des formalités.

En fait, avec les règles communautaires actuelles, l'incapacité de suivre et d'identifier les déchets, rendrait pratiquement impossible le contrôle des opérations de transport et de traitement (2).

Une directive de la CEE, édictée en 1986, exige l'accord du pays destinataire pour autoriser l'exportation des déchets toxiques. Nous avons vu comment, dans les faits, cette directive était respectée ! D'ailleurs, en ce qui concerne la France, elle ne serait officiellement appliquée que depuis le 1^{er} septembre 1988 !

« Pas de ça chez nous »

Que faire de nos résidus industriels et domestiques ? Comment réduire leur prolifération et leur toxicité, dans les années à venir ? Telles sont les questions sur lesquelles il conviendrait de réfléchir, avant de s'opposer aux projets de centres de stockage et de traitement ! Car il n'y a pas de solution « miracle » aux phénomènes de pollutions : c'est quotidiennement que nous produisons des quantités phénoménales de résidus ménagers, agricoles et industriels ; c'est quotidiennement que nous fabriquons, utilisons, un éventail extraordinaire de produits, d'appareils, plus ou moins polluants.

Dénoncer les phénomènes de pollutions ne saurait donc suffire. Il faudrait-il pas surtout chercher des solutions acceptables (et acceptées) pour l'ensemble de l'espèce humaine, solutions nous permettant de réduire au maximum possible les causes de ces pollutions ?

C. D. (Liaison Evreux)

(1) *Le Monde* des 10 et 11 juillet 1988.
(2) *Idem*.

ENVIRONNEMENT

Pas de turbines sur la Dourbie

C'EST pour éviter un gâchis que l'association « les ateliers du Tayrac » (1) s'est battue contre EDF. L'enjeu de cette lutte était la vallée de la Dourbie, un affluent du Tarn qui prend sa source dans la partie occidentale des Cévennes, avant de s'enfoncer entre les falaises du Causse noir et du Larzac. EDF voulait implanter dans ce site sauvage un barrage de 40 mètres de haut, pour produire encore un peu plus d'électricité. Mais, grâce à une mobilisation sur le terrain autour des « ateliers du Tayrac », la vallée ne semble plus menacée dans l'immédiat. C'est en tout cas ce qu'affirme par courrier M. Delaporte, le président d'EDF.

Développement intelligent...

La lutte a duré trois ans. Quelques 70 associations et 3 000 personnes ont signé la pétition demandant l'arrêt du projet EDF. Pour expliquer leur opposition au barrage, mais aussi pour proposer un développement harmonieux de leur vallée, les « ateliers du Tayrac » ont édité une brochure : *SOS, gorges de la Dourbie* (2).

De ce développement, le tourisme est loin d'être absent. Mais il y a tourisme et tourisme. La construction d'un immense plan d'eau sous un climat méditerranéen aurait certes attiré des vacanciers, mais des vacanciers plus sensibles à la proximité d'une boîte de nuit qu'à une promenade en sous-bois. Les déprédations causées par ce tourisme industriel auraient dépassé de loin les avantages économiques que la région aurait pu en retirer. Sans compter que ce tourisme aurait été aux mains des professionnels et non des gens du pays.

Le tourisme se doit de respecter l'environnement et de s'intégrer aux activités agricoles et artisanales. Ce qui souvent les redynamise, et elles en ont bien besoin. En effet, la désertification guette nombre de régions de moyenne montagne dans le sud du Massif central. C'est la conséquence inéluctable d'une politique nationale de productivisme agricole. Il est donc nécessaire d'arrêter l'hémorragie. Un « tourisme vert » qui peut se pratiquer pratiquement toute l'année, plutôt chez l'habi-

tant l'économie, tout en préservant l'environnement. Preuve que l'écologie et l'économie, qui s'opposent souvent dans le cadre du productivisme, peuvent aussi se conjuguer dans un équilibre bénéfique.

Développement prédateur

La construction d'un barrage sur la Dourbie n'aurait donc pas eu les effets économiques escomptés. Bien au contraire, car



l'impact sur l'environnement aurait, lui, été catastrophique. Par exemple, la Dourbie aurait vu son débit affaibli l'été. Cela aurait privé d'eau tous les villages jusqu'à Millau et provoqué des pollutions. De plus, d'après tous les pêcheurs, la rivière aurait été bouillie. Bilan : adieu les baigneurs, les amateurs de canoë, les pêcheurs, les jardins potagers ; bonjour le désert...

Mais peut-être ce projet est-il vital pour « l'indépendance énergétique de la France » ? Tout le monde sait qu'EDF, à cause de son programme électronucléaire, exporte de l'électricité, et à plus bas prix qu'elle n'est vendue en France. Sans doute ce projet a-t-il été l'idée lumineuse d'un technocrate du GRPH (Groupement de recherche et de production hydraulique) de Béziers, qui doit bien justifier sa paye. C'est lamentable !

Pour l'instant, le barrage est mis au placard. Ceci est bien la preuve qu'une lutte déterminée peut encore payer, et que ce projet n'était pas une nécessité. Cette victoire servira de référence aux autres associations de la région investies dans des luttes similaires, et tout particulièrement dans la région Midi-Pyrénées, où une dizaine de barrages constituant des lacs réservoirs sont projetés ou en début de chantier, afin d'alimenter en eau la centrale nucléaire de Golfech. Citons la vallée du Gijou et Chahuzagnet dans le Tarn, Laurélie et Saint-Geniez d'Olt dans l'Aveyron, Charlas dans la Haute-Garonne, Gimine-Lumax et la Marcoué dans le Gers, etc.

CLAUDE (Béziers)

(1) *Ateliers du Tayrac*, BP 1, 12230 Saint-Jean du Bruel.

(2) *SOS gorges de la Dourbie*, 35 F, en vente à la librairie du *Monde libertaire*. Bien qu'EDF ait reculé, *SOS gorges de la Dourbie* est un petit bouquin à lire par tous ceux et celles qui aiment, quelque part, un petit coin épargné par la folie des grands et le profit à court terme de nos décideurs. Un petit bouquin écrit par des habitants, défenseurs du site, qui ont pris la peine de dépasser le déplaisir esthétique et sentimental pour aborder l'économie. Des gens qui luttent pour vivre, bien, ici et maintenant.

UN ÉTÉ POURRI...

TRAFICS DE DÉCHETS :

- Les autorités turques ont refusé l'entrée d'un bateau ouest-allemand, dans le port d'Istanbul. Ce bateau transportait 1 300 tonnes de déchets radioactifs, provenant d'une usine chimique autrichienne.
- Les dockers du port de Rotterdam ont refusé de décharger d'un cargo grec, 6 000 tonnes de viande de bœuf irlandais et danois. Une partie du stock de viande serait radioactive.
- Un semi-remorqueur, transportant 6 tonnes de déchets hospitaliers décomposés, a été renvoyé en Italie le mardi 30 août, sur une décision du préfet du département du Rhône. A l'origine, la cargaison devait être incinérée dans la Loire, à Saint-Chamond.
- Un cargo ouest-allemand, transportant 2 000 tonnes de déchets toxiques en provenance d'usines italiennes, avait « illégalement » déchargé sa cargaison sur les quais d'un port du Nigéria. Les autorités locales la lui ont fait reprendre, et il a dû regagner le large. Depuis, s'étant successivement présenté en RFA, en Espagne, en Angleterre, et le 31 août au port de Havre, il a été à chaque fois reconduit. Les Pays-Bas ont également annoncé qu'ils le refuseraient s'il se présentait ! Finalement, le gouvernement italien a accepté de le récupérer avec sa cargaison.

MARÉES D'ALGUES.

- Comme le long des côtes scandinaves, les lagunes et les canaux de la ville de Venise ont été envahis par des algues. A Venise aussi, il semblerait qu'elles aient asphyxié poissons et crustacés. Mais les cadavres d'animaux ont attiré des insectes, qui prolifèrent. Ces derniers « s'agglutinent par milliards » sur les plafonds et les fenêtres des maisons. Les aéroports deviendraient « impraticables » à certaines heures. Dans les gares, les trains « patinent sur les rails enduits d'une véritable confiture ». Enfin, il se dégagerait de la lagune « une odeur nauséabonde d'œuf pourri ».
- Le laboratoire de l'IFREMER, à Concarneau, effectue environ deux analyses d'eau par semaine, en été. Dans la fin de la semaine du 22 au 28 août, il a décelé la présence d'une algue toxique en quantité « suffisante » pour interdire provisoirement la pêche. Les lieux concernés sont les abers Benoît et Wrac'h (Finistère-Nord). Les coquillages supportent très bien l'algue, mais elle est toxique pour notre espèce...

ACCIDENTS DIVERS.

- Le 27 août, à Mulhouse, un incendie, suivi d'une explosion, a complètement détruit un atelier contenant une tonne d'isopropanol et de toluène. Des poissons morts ont été retrouvés sur 3 km du cours de la rivière Doller, qui a été polluée à cette occasion. L'usine avait été condamnée, au mois d'avril, à payer 7 millions de francs pour des travaux de dépollution d'une nappe phréatique.
- Intoxications au Bengale occidental : près de 400 personnes seraient paralysées après avoir utilisé de l'huile alimentaire. Une analyse a révélé des traces dans l'huile d'un solvant utilisé dans certains carburants, mais aussi des insecticides...

C. D. (Liaison d'Evreux)

ESPAGNE

Objection et service civil

AU début de cette année, à peu près 20 ans après la première objection non religieuse en Espagne, le Parlement espagnol a approuvé la loi sur l'objection de conscience élaborée par le gouvernement du PSOE, alors qu'environ 27 000 objecteurs attendent une solution.

Le MOC, qui est la principale organisation d'objecteurs à motivations politiques et sociales, regroupe environ 35% de l'ensemble des objecteurs ; la moitié des autres sont témoins de Jéhovah ; le reste se partage entre ceux qui, individuellement, acceptent la loi et ceux qui appartiennent à des organisations d'objecteurs minoritaires et réformistes. Le MOC ainsi que les témoins de Jéhovah ont annoncé qu'ils désobéiraient à la loi, qui, avant même d'être appliquée, rencontre déjà l'opposition de la majorité des objecteurs.

Les oppositions à la loi d'objection

La loi sur l'objection de conscience, élaborée évidemment sur le dos des objecteurs — quoi de plus normal : aucun Etat ne fera jamais une loi favorable aux objecteurs — a été critiquée par de larges secteurs sociaux. Comme dans d'autres pays, l'opposition à la loi prend deux formes :

- La position réformatrice, non opposée par principe à une législation sur l'objection de conscience ni à l'accomplissement du service civil, qui — devant l'inacceptable d'une telle loi — lutte pour une meilleure loi d'objection. Rejoignent cette position les organisations minoritaires d'objecteurs des partis du centre et de gauche, diverses jeunes orga-

Le Parlement espagnol vient d'adopter une loi sur l'objection de conscience qui est loin d'avoir fait l'unanimité. Bien avant l'adoption de la loi, et en prévision de celle-ci, un large mouvement antimilitariste s'était construit. Il apparaît aujourd'hui dans toute sa force.

Non seulement ce mouvement des objecteurs de conscience lance la lutte sur le thème de l'antimilitarisme (contre des valeurs telles que l'obéissance, la discipline, la hiérarchie, la guerre et la mort), mais il aborde également le problème du chômage. Personne en effet n'est dupe : des structures sont mises en place pour absorber les jeunes dans leur service civil, mais ces emplois auraient dû revenir aux chômeurs. Cependant, la différence est de taille : elle concerne le salaire et les droits syndicaux !

Pour illustrer la situation en Espagne à ce sujet, nous proposons à nos lecteurs les positions les plus significatives : celle du MOC, celle de la CNT et celle de l'Aténée libertaire de Reus.

Le Secrétariat aux relations internationales

des campagnes antimilitaristes, des manifestations de soutien aux objecteurs, de l'action directe, des campagnes d'information et de dénonciation, etc.

Il est de notoriété publique que la plupart des jeunes espagnols rejettent le service militaire.

L'analyse du MOC

En résumé, l'analyse que fait le MOC de la loi sur l'objection du PSOE est la suivante :

- La loi ne reconnaît pas l'objection de conscience comme un droit ni ne permet que ce droit puisse être exercé par n'importe qui en n'importe quelle circonstance : elle ne permet pas toutes les motivations

- La loi est pensée et organisée comme complément au service militaire : on exige de l'objecteur obéissance et soumission à un système hiérarchique, le menaçant de toutes sortes de sanctions en cas de désobéissance ; la mobilisation et l'incorporation forcées des objecteurs en cas de guerre est maintenue.

- La loi ne tient pas compte de la solidarité sociale puisqu'elle ignore le problème du chômage en destinant aux objecteurs des activités qui pourraient être réalisées par des chômeurs en échange d'un salaire. L'objecteur est ainsi de la main-d'œuvre gratuite ne bénéficiant d'aucun droit syndical.

- La loi engendre répression et prison : plus de 80% des objecteurs ne voulant pas faire le service civil subissent donc des peines de prison allant de 2 ans, 4 mois, 1 jour à 6 ans.

En résumé, cette loi sur l'objection est à la fois le filtre qui limite le nombre d'objecteurs et une punition infligée à la lutte pacifiste contre le militarisme, l'armée, l'injustice...

Le PSOE, conscient qu'il existe de larges critiques envers sa loi, et peu désireux d'un affrontement direct avec un mouvement d'objecteurs un minimum organisé et susceptible de lui poser des problèmes, se dépêche de la faire avancer.

Pour l'instant, on en est à attendre, qu'à la fin de l'année, il commence à appeler les objecteurs au service civil, probablement les objecteurs de 1987-1988. Par ailleurs, il paraît certain que la plupart des 27 000 objecteurs actuels se verront concéder une amnistie, le gouvernement n'étant pas intéressé par l'infrastructure représentée par autant de services civils. Il tente par la même occasion de diviser le MOC et de démobiliser les secteurs très actifs, de faire peser tout le poids de la loi sur les plus jeunes. Ainsi, le MOC et les secteurs qui le soutiennent sont en pleine campagne de lutte contre la loi sur l'objection, avec des actions et des manifestations, en préparation pour la campagne de désobéissance.

Axes et animateurs de la campagne de désobéissance

Les principaux axes et animateurs de cette campagne sont :

- Préparer la campagne d'insoumission pour les objecteurs déclarés en 1987 et 1988, auxquels il est prévu d'appliquer la loi, et pour les objecteurs futurs, conscients que nous sommes qu'un grand nombre d'insoumis est la meilleure façon de rendre la loi inapplicable.

- Réaliser la campagne de « ré-objection » par laquelle les objecteurs actuels, et qui seront



sans doute amnistiés, renonceraient à leur statut d'objecteur, ce qui les fera passer à nouveau devant la juridiction militaire. Ils seront de nouveau appelés et se déclareront à nouveau objecteurs, créant ainsi un front de résistance, qui s'ajoutera à celui des insoumis au service civil. Pour l'instant, il y a plus de 1 000 « ré-objecteurs ».

- Les objecteurs « en surplus » qui se déclarent pendant leur service militaire. Comme la loi ne reconnaît pas cette possibilité, ils iront directement en prison. Pour l'instant, un collectif de 12 objecteurs de ce type prépare la riposte.

- Les objecteurs auxquels le CNOC refuse la déclaration collective. La déclaration d'objection collective est une lettre envoyée par les objecteurs qui suivent le MOC au tribunal (CNOC). Cette déclaration collective, qui est la même pour tous, a pour but de coincer le tribunal : éviter qu'il accepte les uns et pas les autres. Malgré le fait qu'elle critique ouvertement la loi et qu'elle incite à lui désobéir, elle a été acceptée par le CNOC (le gouvernement ne tient pas à un affrontement direct avec le MOC). Cependant,

depuis le début de cette année, le CNOC a commencé à rejeter ces déclarations pour appliquer la loi, c'est-à-dire que les derniers objecteurs du MOC et ceux qui arrivent se verront refuser leur déclaration. Devant cela, le MOC a préparé une réponse au CNOC pour les objecteurs qui se voient refuser leur déclaration. Pour l'instant, le CNOC n'a pas répondu.

Maintenant que les organisations d'objecteurs des différents pays vont se rendre compte que le service civil n'a en réalité rien résolu du tout, qu'il n'a pas non plus contribué à en finir avec le service militaire et avec l'armée, sinon qu'il en a fait des compléments, le large mouvement de lutte et de résistance à la loi sur l'objection en Espagne, favorable à l'insoumission, mérite l'aide internationale en ce qu'il pourrait être un précédent pour d'autres pays.

Les collectifs libertaires et la CNT collaborent largement à cette campagne et à la solidarité de toutes les organisations dans le monde est nécessaire. Pour une société sans armée, sans Etat, sans frontières...

Aténée libertaire de Reus

Insoumission à la loi d'objection

L'objection de conscience est le moyen que prétend utiliser le gouvernement pour réprimer les objecteurs de conscience, afin que personne ne puisse jamais contester l'armée, le service militaire et les valeurs militaires.

Le service civil n'est pas en réalité un service à la société (mauvais service à lui rendre puisqu'il lui ôte des postes de travail). De plus, ce service à la société ne doit pas être imposé par l'Etat, mais venir de la volonté et de la solidarité des personnes. Le « service civil » est, en fait, la punition infligée par la loi d'objection à ceux qui ont décidé de ne collaborer ni avec l'armée ni au service militaire, qui se sont déclarés objecteurs de conscience. Le « service civil » et le Conseil national d'objection de conscience (CNOC) sont les deux verrous qui limiteront, selon les intérêts du moment, le nombre d'objecteurs.

C'est pour cela que les objecteurs, organisés dans le Mouvement d'objection de conscience (MOC) au niveau national, refusent de respecter cette loi pour y opposer la désobéissance civile, afin de rendre la loi inacceptable : ne faisons ni le « service civil » ni le service militaire.

Nous voulons que l'objection de conscience soit la libre expression d'une conscience pacifiste et antimilitariste qui rejette toute collaboration avec l'armée et ses valeurs militaires, qui lutte pour une société civile.

MOC

nisations qui ne sont pas antimilitaristes et ne critiquent pas l'armée en profondeur, qui finiront par ne plus s'opposer à l'existence d'une telle loi.

- La position radicale, opposée à la notion de service, obligatoire ou non, à l'armée ou à l'Etat, qui critique ouvertement le militarisme et l'armée, caractérisé par la devise « Ni civil ni militaire, aucun service à l'Etat : insoumission », avancée par le MOC, les groupes antimilitaristes, libertaires, d'extrême gauche, les CNT, les secteurs pacifistes et alternatifs.

Le travail antimilitariste du MOC et des autres collectifs de ces dernières années a provoqué la naissance d'un secteur antimilitariste actif, formé pour une moitié par des jeunes, issu des nombreux collectifs,

pour se déclarer objecteur, notamment les motifs politiques ; elle met en place un tribunal, le Conseil national d'objection de conscience (CNOC) qui détermine arbitrairement qui doit être objecteur et qui ne doit pas l'être ; elle ne reconnaît pas la possibilité de se faire objecteur pendant le service militaire ; elle n'accepte pas l'objection en cas de guerre, la considérant comme la continuation et le renfort de l'activité militaire.

- La loi instaure un service civil qui va à l'encontre des convictions des objecteurs : c'est une forme de recrutement forcé, accompli par la fonction de contrôle sur les objecteurs, qui ne remet pas en cause l'existence de l'armée et du service militaire, et qui porte atteinte au droit de liberté de la personne.

Position de la CNT sur l'objection de conscience et le service civil

Tout le monde sait que la CNT est antimilitariste. Non seulement parce qu'elle s'oppose à l'existence même des armées, mais aussi parce qu'elle s'oppose aux « vertus castratrices et militaires ». La prestation sociale de substitution (le service civil), qu'on prétend appliquer aux objecteurs de conscience, soutient que ces derniers se soumettent aux mesures disciplinaires habituelles en usage dans les centres castrateurs. L'objectif des militaires est plus ou moins que chaque citoyen soit vêtu de kaki et prenne les armes.

De fait, chaque année, il y a des excédents de contingents, mais ce que les militaires — et ceux qui leur ressemblent — ne peuvent supporter, c'est que l'on remette en question leurs valeurs, leur raison d'être, le type de société qu'ils défendent, quand ils ne l'imposent pas... (voir les tristes records passés et actuels par le monde). Il faut (pour l'armée, NDLR) que tout le monde y passe, ou au moins que personne ne se déclare insoumis.

La CNT est contre le service civil pour tout ce qui vient d'être dit et pour ce qu'il signifierait d'un point de vue syndical : occupation de milliers de postes de travail pris aux travailleurs qui y bénéficieraient de leurs droits. Un certain nombre d'entités — celles que les magistrats du travail et les tribunaux considèrent comme des entreprises — se voient attribuer une main-d'œuvre gratuite au détriment des droits des travailleurs. Ceux qu'on place sur ces postes n'ont d'ailleurs pas le choix. Ces entités et ces institutions, recherchées par les militaires, sont des entreprises en parfaite osmose avec un mode de société parfaitement défini, contre lequel nous luttons, ainsi que les objecteurs de conscience eux-mêmes.

Si cela doit se faire, nous lutterons aussi bien au plan syndical qu'au plan juridique, contre l'administration de l'Etat et contre les entreprises « employeuses » d'objecteurs.

« Solidaridad Obrera » n° 193 (juin-juillet 1988)

UN SPECTRE QUI HANTE LE PAYSAGE POLITIQUE : L'échec scolaire



« (...) On a essayé tous les instruments, hors un, le seul précisément qui peut réussir : la liberté bien réglée. (...) Donnez-moi un enfant de douze ans qui ne sache rien du tout, à quinze ans je dois vous le rendre aussi savant que celui que vous avez instruit dès le premier âge avec la différence que le savoir du vôtre ne sera que dans sa mémoire, et que celui du mien sera dans son jugement (...) »

Jean-Jacques Rousseau.

UN spectre hante aujourd'hui le paysage politique français : celui de l'échec scolaire. En soi le phénomène n'est ni nouveau ni plus important qu'hier, mais à l'heure de l'ouverture des frontières, de l'internationalisation des problématiques politiques, économiques et sociales, et du passage de l'ère industrielle à l'ère post-industrielle, son caractère obstiné et durable hypothèque largement le succès de la mutation sociétale en cours.

En effet, pour réussir l'aventure d'une société ouverte, de communication, de mobilité, de restructuration permanente, etc., il s'avère fondamental, au risque d'alimenter le désespoir qui ne manque jamais de s'emparer des laissés-pour-compte, d'avoir les moyens humains permettant de digérer au mieux l'onde de choc de ce qui, à bien des égards, constitue un véritable séisme culturel. Et de ce point de vue, disposer d'un outil éducatif, d'instruction et de formation préparant les individus à s'intégrer au mieux dans la logique de cette mutation relève de la nécessité absolue. Or, c'est un fait, nous ne disposons pas de cet outil.

La voie de l'exclusion sociale

Pour l'heure, le système scolaire et éducatif charrie allègrement l'échec. Une grande partie des enfants issus de milieux socialement ou culturellement défavorisés se trouve systématiquement rejetée dans la voie de l'exclusion sociale. De même, l'institution scolaire et éducatif, en évoluant en dehors du champ social, en restant repliée sur elle-même, en plaçant le pédagogue en position de vassal par rapport à l'administratif, etc., objectise les enseignants et bien sûr les élèves, les excluant de ce fait d'un projet qu'en tant que non-sujets ils ne peuvent vivre que comme extérieur à eux-mêmes. Et, de même, en privilégiant un type de savoir par rapport à d'autres, en parcellisant les différents composants d'un savoir étalon, en choisissant la normalisation programmatique et non pas l'individualisation comme mode d'accès au savoir, en optant pour une transmission du savoir en ne prenant pas en compte le désir des enseignants et de certains apprenants, l'institution scolaire écarte le plus

grand nombre du chemin de la réussite scolaire et, pire encore, de celui qui logiquement devrait conduire les enfants vers le plaisir et l'envie de vivre.

Bref, c'est peu dire qu'aujourd'hui l'institution scolaire, qui est et sera chaque jour un peu plus la clef de la réussite ou de l'échec de la mutation sociétale actuelle, exclue beaucoup d'enfants.

L'EMILE dans le temps et l'espace

Bien évidemment, vu la dimension profondément sociale, culturelle et politique de cette situation et, par voie de conséquence, la multiplicité des paramètres permettant de l'expliquer, notre projet n'ambitionne nullement d'apporter la réponse à un problème marqué au fer rouge de la globalité.

En ce sens, l'EMILE (Lycée expérimental misant intégralement sur la liberté et l'égalité) ne vise ni à jeter les bases d'une alternative éducative, ni à se poser comme recours à l'institution existante, ni à accompagner l'institution-mère au rythme syncopé du micro institutionnel-accoutumance et de la marge.

Cela doit être clair, notre projet n'a pas d'autre but, parce que la situation présente est inacceptable et dangereuse, que celui, modeste, de démontrer le caractère non inéluctable de l'exclusion scolaire et sociale. C'est un projet limité, dans le temps et l'espace, qui s'adresse aussi bien aux exclus actifs (ceux qui refusent le système) qu'aux exclus passifs (ceux qui le subissent et s'y soumettent) et se propose de leur fournir quelques moyens en vue de se réinsérer, sinon scolairement du moins socialement.



Cela étant, nous espérons que les résultats de notre expérience seront de quelque utilité au corps social le jour où il jettera les bases d'une éducation brisant avec la logique actuelle.

Notre choix d'expérimenter au niveau d'un lycée plutôt qu'au niveau de la maternelle, du primaire ou du collège résulte directement des limites de notre projet. Dès lors en effet que nous ne maîtrisons pas les paramètres sociaux et culturels de l'échec scolaire, notre action se trouve obligatoirement cantonnée sur le terrain institutionnel et pédagogique et, pour que dans ce cadre étroit elle ait quelques chances de transformer des objets en sujets, il lui faut impérativement s'adresser à des individus disposant d'un minimum de maturité, en l'occurrence celle que confère un certain âge.

Une dynamique autogestionnaire maximale

Au plan institutionnel, en s'appuyant sur le fait que l'on partage d'autant plus et d'autant mieux à quelque chose que l'on en est acteur à part entière, l'EMILE se propose de mettre en œuvre une dynamique autogestionnaire maximale. Dans cette optique, après un temps d'essai destiné à leur permettre de choisir en toute connaissance de cause, les élèves et les membres de l'équipe éducative gèreront l'expé-

Pour combattre l'échec scolaire, qui mène à l'exclusion sociale, quelques personnes travaillant à l'Education nationale ont élaboré un projet de lycée expérimental. Elles se sont données un an pour le peaufiner : le lycée doit voir le jour à la rentrée 1989. Pour l'heure, vous pouvez prendre connaissance des idées forces de ce projet.

Si vous voulez participer au travail de réflexion, voire intégrer l'équipe éducative, écrivez à l'adresse suivante : ADIL, 35, allée de l'Angle, Chaucre, 17190 Saint-Georges d'Oléron.

La rédaction

rience sur un strict pied d'égalité. A l'EMILE, il n'y aura donc ni domaine réservé, ni citoyens de premier ordre, ni citoyens de deuxième ordre. Et pour que ce principe d'égalité ait les moyens de s'enraciner dans la réalité, la participation au fonctionnement institutionnel du projet sera intégrée à part entière et égale dans le temps scolaire. Ce qui implique une réorganisation du temps consacré à l'acquisition des savoirs traditionnels.

Bien évidemment, pour que cette logique autogestionnaire puisse s'épanouir pleinement, l'EMILE aura besoin d'être le plus autonome possible par rapport à l'institution-mère (Education nationale et lycée de rattachement) et d'avoir une équipe éducative ouverte qui soit très expérimentée et très disponible. En effet, l'autonomie est la condition indispensable à la réalisation de l'autogestion. De plus, l'expérience et la compétence d'une équipe éducative composée d'hommes et de femmes déjà familiarisés avec une pratique autogestionnaire, un travail d'équipe, etc., devraient permettre d'éviter ou d'atténuer les grincements qui se manifestent lors de la mise en place d'un tel projet.

Au plan pédagogique, l'EMILE se propose tout à la fois de redéfinir, de réunifier et de diversifier le rapport au savoir. En effet, le savoir, partie intégrante de l'individu, est une nécessité absolue qui permet son intégration dans quelque milieu que ce soit et, à fortiori, dans les systèmes sociaux mis en place par l'homme. Nous ne pouvons, ni ne voulons, imaginer une vie sans connaissances ni moyens d'en acquérir de nouvelles de manière autonome. Tout cela nécessite un apprentissage qui ne peut être inclus que dans une dynamique ayant pour base un but bien défini par l'intéressé lui-même. Ce qui signifie que nous devons donner aux élèves les moyens suffisants pour qu'ils puissent s'accaparer ce savoir multiforme et l'intérioriser.

L'interdisciplinarité sera une constante, un complément et un supplément à l'enseignement par discipline. Les groupes de niveau s'enrichiront d'une prise en compte des problématiques individuelles. L'acquisition d'un savoir autogestionnaire, par la participation à la vie institutionnelle, fera partie intégrante du processus général d'acquisition des connaissances ; ce nouveau savoir (qui remplacera une partie des savoirs traditionnels tout en les renforçant) n'induisant pas une perte quantitative des autres savoirs, mais permettant au contraire un gain qualitatif de tout l'ensemble.

Pour mettre en œuvre cette pédagogie de la réunification et de la diversification, l'équipe éducative de l'EMILE, en plus de son « expérience » autogestionnaire, devra être à compétences multiples. Ainsi, à des enseignants du secondaire s'ajouteront des instituteurs, des praticiens de la formation pour adultes, des administratifs, des éducateurs, des psycho-pédagogues...

Une ouverture sur l'espoir

Sur ces bases institutionnelles et pédagogiques, l'EMILE fait le pari,

pour peu qu'on lui donne les moyens en formateurs (une vingtaine) et que l'on comprenne que le nombre d'élèves doit être limité (aux alentours de 150 à 200), sinon de remettre des exclus sur les rails de la réussite scolaire, du moins de leur permettre d'avoir les moyens de s'insérer socialement et de retrouver, au plan individuel, un statut de citoyen libre qui leur dû.

Ce pari sera bien entendu suivi, analysé et évalué en permanence par une équipe composée de chercheurs en sciences de l'éducation, de

psychologie, de sociologie, etc., par des psychologues et par des membres de l'administration de l'Education nationale. Cette évaluation permanente tripartite (formés, formateurs, collectif extérieur) se basant sur un maximum de paramètres permettra au projet de s'enrichir des réflexions et des analyses qui seront dégagées. Et, quand l'expérience aura été à son terme, l'Education nationale pourra s'appuyer sur ce travail pour porter sur l'EMILE un jugement le plus objectif possible, et en tirer tous les enseignements qui pourront lui être utiles.

A l'heure où l'exclusion scolaire et sociale alimente chaque jour davantage l'idéologie de l'exclusion, l'EMILE n'est sûrement pas la solution à un problème fondamentalement global, mais c'est sûrement une ouverture sur l'espoir. Cet espoir a aujourd'hui fâcheusement tendance à garder l'optimisme pour des jours meilleurs, et nous sommes de ceux qui pensent que c'est seulement en avançant qu'il apprendra à marcher.

L'EMILE

Les principes de base de l'EMILE

SI l'EMILE ressemble aux quatre lycées expérimentaux existant actuellement en France (au plan pédagogique, entre autres), il en diffère également sur un certain nombre de points.

Stratégie

L'EMILE comme Saint-Nazaire, Oléron ou Paris aurait pu choisir d'aller seul à la bataille de l'agrément et parier sur la « performance » de son projet, le sens « tactique » de ses animateurs, ou... la chance. C'eût été choisir une démarche profondément individualiste. Au lieu de cela, l'EMILE préférerait s'inscrire dans un processus regroupant et fédérant plusieurs projets (un maximum) éducatifs expérimentaux, qu'ils concernent la maternelle, le primaire, le technique ou le secondaire. En ce sens, l'EMILE choisit délibérément une stratégie collective.

L'EMILE, ne visant nullement à être une alternative à l'Education nationale actuelle ni à en être la poubelle ou la bonne conscience expérimentale, se veut clairement une expérience limitée dans le temps (trois ou quatre ans).

Fonctionnement institutionnel

Partant du principe que l'autogestion, comme la liberté et l'égalité, ne se divise pas, l'EMILE fait délibérément le choix d'une autogestion pleine et entière.

A l'EMILE, il n'y aura donc aucun domaine réservé (aux enseignants). Enseignés et enseignants, formateurs et formés, décrocheront de tout sur un strict pied d'égalité :

- à l'assemblée générale, fonctionnant comme lieu de parole, s'élaboreront les grandes décisions. Le consensus le plus large sera recherché avant toute prise de décision et « exigé » dans le cas de décisions importantes ;
- à la formule traditionnelle, « la présence n'est pas obligatoire », l'EMILE préfère « l'absence n'est pas obligatoire », ce qui signifie, en clair, qu'il n'est pas question de s'en satisfaire.

Equipe éducative

- L'équipe éducative de l'EMILE sera à compétences multiples. A des enseignants du secondaire s'ajouteront des instituteurs, des praticiens de la formation pour adultes, de l'alphabétisation, des éducateurs, des administratifs...
- Une expérience autogestionnaire (au sens large) sera demandée à un maximum de membres de l'équipe.
- Partant du principe « à travail égal, salaire égal », l'EMILE mettra en place un processus d'égalisation des revenus salariaux.

Formation

La participation à la vie institutionnelle de l'EMILE, considérée comme apprentissage d'un savoir autogestionnaire, sera intégrée dans le temps de formation général. Cette intégration s'opérera à la faveur d'une diminution du temps consacré à la formation traditionnelle.

Evaluation

Par souci de transparence et par désir de tirer profit de sa propre expérience, l'EMILE considère qu'il faut qu'il soit évalué en permanence. Cette évaluation permanente tripartite (formés, formateurs, collectif extérieur) concernera l'intégralité de la vie de l'expérience.

J.-M. RAYNAUD

NOTE DE LECTURE

Lire — ou relire — Plisnier

CHARLES PLISNIER (1896-1952) est l'exemple même de l'intellectuel militant qui met sa sensibilité au service du non-sectarisme. Lorsqu'en 1917 les événements russes suscitent son enthousiasme révolutionnaire, il devient un relais important du bolchevisme en Belgique (Internationale communiste, Secours rouge, organisations étudiantes). Mais, déçu par le jésuitisme des dirigeants staliniens, il prend ses distances avec le mouvement communiste, à

tel point qu'il ne s'intégrera jamais vraiment dans les divers succédanés trotskistes, bien que sympathisant actif de l'« Opposition ».

« Faux passeports »

Il évoque cette période charnière, cette meurtrissure, dans un récit romancé qui fera de lui le premier écrivain de nationalité non française à remporter le Prix Goncourt (1937) : *Faux passeports*. Alors qu'une collection (1) a consacré un numéro

spécial à Plisnier, il n'est pas inutile de lire — ou de relire — ce livre qui constitue, de l'avis général, le chef-d'œuvre de l'auteur.

Faux passeports est le témoin solide et attentif d'une époque où les vagues de la vie époussent les contours de la révolution. Même si l'on peut reconnaître de ci de là certains personnages à travers leurs traits romancés (Ascaso, voire Durruti pour la figure de Maurer), Plisnier est celui qui déclara que « lyrisme égale révolte », mais il ajoute au charme quasi romantique.

Le littéraire saluera la performance, l'historien appréciera le contexte ou l'anecdote, le militant retrouvera l'ambiance. Mais tout cela ne serait rien sans la pulsion qui sous-tend l'œuvre : cette affirmation vibrante et passionnée de l'individu. Bien que retiré sous le ton d'un narrateur en apparence dégaïté, le « je » profond s'implique à toutes les lignes, à toutes les pages, au croisement des nécessités militantes, des choix existentiels, des mots d'ordre ou des sentiments. Ce décalage entre la forme et le fond est d'autant plus fort que le « je » semble sûr de lui. Une sorte d'écartèlement... Une « quasi » schizophrénie transparait dans la narration des faits amoureux, qui ne concernent jamais l'auteur mais toujours les autres. Sous l'admiration ou le regard bienveillant se cache souvent une passion refoulée.

Reffet chez Plisnier d'une tension personnelle entre l'écrivain d'ori-

gine bourgeoise (laïque et socialiste) et le militant révolutionnaire ? Entre l'écriture et les réunions ? Entre la foi (question qui surgira par la suite) et l'engagement ? En tout état de cause, ce sentiment individualiste est libertaire. C'est d'ailleurs comme cela que l'interprète rageusement l'un des héros du livre, ce redoutable légèr, membre du Comintern, farouche stalinien qui finira une balle dans la nuque dans les caves de la Loubianka. Pour Plisnier, une lointaine survi-

vance d'une militance parmi les anarchistes (avant 1917), puis à leur contact (il s'investit dans le Comité Sacco-Vanzetti de Bruxelles en 1927), peut-être... cri éternel de l'homme révolté, assurément.

Philippe PELLETIER

(1) *Charles Plisnier - Entre l'Evangile et la révolution*, Etudes et documents rassemblés par Paul Aron, Archives du Futur, 1988, Editions du Labor, Bruxelles, 166 pp.

Salut Mystag

UN grand artiste est mort, qui nous a enchanté par ses spectacles. Robert François, dit Mystag, est décédé dans un accident de voiture, brûlé vif — une mort affreuse —, son véhicule ayant pris feu. Né à la Rochelle, il y a soixante neuf ans, il y fonda un groupe libertaire qui fit du bruit dans cette ville bien bourgeoise. Ensuite, il vint à Paris et, à force de travail, il devint prestigieux. Il en connaissait des trucs...

Libertaire, libre penseur, il devint illusionniste d'un genre particulier : il lutta contre le surnaturel. Il disait qu'il y avait toujours un truc. Il prétendait autrefois, et avec juste raison, qu'il était capable de faire pleurer les vierges en plâtre. Il était résolument rationaliste.

Il démystifiait le surnaturel en compagnie de Marcel Boll, un professeur de mathématiques, qui fit paraître un livre remarquable intitulé *L'éducation du jugement*, livre qui fut exhumé par *Charlie Hebdo*. Ils firent des tournées très intéressantes et divertissantes, mi-conférences, mi-spectacles, en faveur du rationalisme.

Vers les années 1953, sombre époque pour le mouvement libertaire, lorsque le vénérable *Libertaire* devint un vulgaire tract électo-

ral à l'instigation de l'aventurier Fontenis, Mystag organisa les conférences de *Défense de l'homme*. C'était le nom d'une revue que faisait paraître Louis Lecoin. Ces conférences avaient lieu à la salle des « Sociétés savantes », place Saint-Michel. Ce fut le point de départ de la reconstitution de la Fédération anarchiste. Aux « Sociétés savantes », tout le Paris anarchiste défila. Tous les grands orateurs du mouvement libertaire tirèrent des conférences. Et Mystag, pas sectaire pour deux ronds, invita aussi les orateurs du mouvement pacifiste. Les conférences de *Défense de l'homme* se poursuivent aujourd'hui dans la salle de la Libre pensée, rue des Fossés Saint-Jacques. Espérons qu'elles continueront. Mystag était aussi l'animateur des banquets des vieux libertaires et libre penseurs contestataires.

Quand on repense à Mystag, une chose vient à l'esprit : lui au moins n'était pas sectaire et il dégageait de lui une grande fraternité. A sa famille, à sa compagne, nous envoyons nos condoléances. Et devant les illusionnistes religieux et politiques, avec toi Robert, on pensera qu'il y a des trucs à démystifier.

Paulo CHENARD

Gala de Radio-Libertaire et du « Monde libertaire »

Serge Utgé-Royo et Marie-Josée Vilar font partie de ces artistes que les auditeurs de Radio-Libertaire connaissent bien. Vous pourrez les retrouver le lundi 3 octobre, à Paris, pour un gala de soutien au *Monde libertaire* et à Radio-Libertaire.

Ce spectacle aura lieu au TLP-Déjazet (1), à 20 h 30. Dépêchez-vous de réserver vos places (2), car pour cette huitième année qui commence pour Radio-Libertaire, l'ambiance sera chaleureuse et la salle bien pleine.

La rédaction

(1) TLP-Déjazet : 41, boulevard du Temple, 75003 Paris (tél. : 42.74.20.50).
(2) Réservez des places au TLP-Déjazet et à la librairie du *Monde libertaire* (145, rue Amélot, 75011 Paris, tél. : 48.05.34.08). Le prix des places est de 90 F et de 70 F pour les porteurs de la carte d'auditeurs de Radio-Libertaire.



Nouvelle grille de Radio-Libertaire

LUNDI

- 7 h à 9 h : Les infos.
- 9 h à 12 h : Micro-music (un programme musical : chansons, rock, jazz, blues, folk...).
- 12 h à 14 h : Chroniques du lundi (analyse de l'actualité sociale et politique).
- 14 h à 15 h 30 : Arpèges (musique classique).
- 15 h 30 à 16 h : Micro-music.
- 16 h à 17 h 30 : Chronique de l'ozone (poésie... avec Théophile) * ; Micro-music *.
- 17 h 30 à 18 h 30 : Ua-Yu-Guang-Bô (la Chine à Paris, en langue chinoise).
- 18 h 30 à 20 h 30 : Chronique syndicale du lundi (les luttes sociales, commentaires et analyses).
- 20 h 30 à 22 h : Ça urge au bout de la scène (magazine sur la chanson).
- 22 h à 1 h : Jazz en liberté (l'actualité du jazz contemporain).

MARDI

- 7 h à 9 h : Les infos.
- 9 h à 11 h 30 : Extrêmes limites (des luttes des chômeurs et des précaires, avec la participation de la revue *Cash*).
- 11 h 30 à 12 h : Micro-music.
- 12 h à 14 h : Les redifs (rediffusion de Femmes Libres).
- 14 h à 15 h : Micro-music.
- 15 h à 16 h 30 : Histoires courtes (la lectrice de Radio-Libertaire).
- 16 h 30 à 18 h : Le magazine pour rire (humour et chansons en public et en direct de « L'auvergnat »).
- 18 h à 19 h 30 : Bibliomanie (l'actualité du livre).
- 19 h 30 à 20 h 30 : La clé de 13 (la vie associative, la parole aux associations).
- 20 h 30 à 22 h 30 : Radio Libertaria (réflexions et analyses sur l'actualité nationale et internationale, avec des militants de la CNT-AIT).
- 22 h 30 à 3 h : Honky Tonk (histoire du jazz et libres propos).

MERCREDI

- 7 h à 9 h : Les infos.
- 9 h à 10 h : Micro-music.
- 10 h à 12 h : Les redifs (rediffusion des Chroniques du lundi).
- 12 h à 12 h 30 : Micro-music.
- 12 h 30 à 13 h 30 : Tragédie minuscule (spectacle, marionnettes et autres guignoleries...).
- 13 h 30 à 15 h 30 : Les redifs (rediffusion : Les courants d'arts s'envolent).
- 15 h 30 à 17 h 15 : Micro-music.
- 17 h 15 à 18 h 30 : Sens interdit (de la médecine).
- 18 h 30 à 20 h 30 : Femmes libres (et le reste avec !).
- 20 h 30 à 22 h 30 : Les damnés de la terre (le monde bouge !) * ; Humeurs criminelles (les genres et les structures idéologiques du polar et du roman noir) *.
- 22 h 30 à 1 h : Traffic (le rock alternatif contre vents et marées !).

JEUDI

- 7 h à 9 h : Les infos.
- 9 h à 10 h : Micro-music.
- 10 h à 12 h : N'importe quoi de préférence (du bon au mauvais grés des animateurs...).
- 12 h à 14 h : Micro-music.
- 14 h à 16 h : Soleil et sombrero (jazz flamenco).
- 16 h à 18 h : Envirez-vous (petit voyage en libération).
- 18 h à 19 h 30 : Si vis pacem (antimilitarisme, avec l'Union pacifiste de France) * ; L'enfer du décor (de l'expérimentation animale et humaine) *.
- 19 h 30 à 20 h 30 : Les fruits de la passion (autour de la chanson... avec Gilles Cerrisy).
- 20 h 30 à 22 h 30 : Les courants d'arts s'envolent (chroniques des arts plastiques).
- 22 h 30 à 1 h : Epsilonia (digressions musicales).

VENDREDI

- 7 h à 9 h : Les infos.
- 9 h à 10 h : Micro-music.
- 10 h à 12 h : Music Hall (avec l'équipe du TLP-Déjazet).
- 12 h à 14 h : H comme hasard (poésie et mathématiques peuvent faire bon ménage).
- 14 h à 17 h : Micro-music.
- 17 h à 18 h : Radio espéranto.
- 18 h à 19 h : Radio espéranto.
- 19 h à 21 h : L'invité du vendredi (avec la participation de la Ligue des droits de l'homme et de l'Union rationaliste).
- 21 h à 22 h 30 : Micro climat (l'aventure écologique à la semaine).
- 22 h 30 à 1 h : Improv (des musiques improvisées et spontanées en Europe) * ; Contact (dialogue autour d'un thème avec les auditeurs) *.

SAMEDI

- 7 h à 10 h 30 : Micro-music.
- 10 h 30 à 11 h 30 : Le père peinard (un sale moment à passer pour l'engeance autoritaire).
- 11 h 30 à 14 h 30 : Chronique syndicale du samedi (des dossiers et des luttes).
- 14 h 30 à 16 h 30 : De bouche à oreilles (le magazine de la chanson vivante).
- 16 h 30 à 17 h 30 : Rock contact (le rock en hexagone).
- 17 h 30 à 19 h : Coup de cœur (un invité surprise) * ; Music in the glenn (ballade autour de musiques irlandaises) *.
- 19 h à 20 h 30 : Micro-music * ; Show bide et big tabac (un « Masque et la plume » nouvelle vague) *.
- 20 h 30 à 22 h 30 : Regard sur... (des dossiers militants) * ; Radio-Libertaire loisirs (pour se décoincer les oreilles) *.
- 22 h 30 à 24 h : Blues en liberté (blues d'hier et d'aujourd'hui).
- 24 h à l'aube : Nuit off (à dormir debout !).

DIMANCHE

- 8 h à 10 h : Ua-Yu-Guang-Bô.
- 10 h à 12 h : La matinée anticléricale (avec la Libre Pensée).
- 12 h à 14 h 30 : Folk à lier (musiques traditionnelles de France et du monde).
- 14 h 30 à 17 h : La fiancée de M^r Spok (science-fiction et fantastique) *.
- 14 h 30 à 16 h 30 : Echos et frémissements d'Irlande (autour d'un pays en guerre) *.
- 16 h 30 à 18 h : Pays de l'Est (avec la participation de la revue *Izok*) **.
- 16 h 30 à 18 h : L'homme et la terre (anthropologie, ethnologie et anarchisme) **.
- 17 h à 18 h 30 : Fondu au noir (c'est du cinéma !) **.
- 18 h à 20 h : Tribuna latino americana (des libertaires latino-américains parlent de la situation de leur pays) **.
- 18 h 30 à 20 h : Relations internationales (l'anarchisme dans le monde, avec les Relations internationales de la Fédération anarchiste) **.
- 18 h 30 à 20 h : Le magazine libertaire (un thème, un invité, autour de l'actualité) **.
- 20 h à 21 h 30 : BD DA (bandes dessinées et dessins animés).
- 21 h 30 à 23 h : Intra muros (sur l'enfermement, avec la participation de la Commission prison-répression).
- 23 h à 7 h : Micro-music.

* Une semaine sur deux
** Une fois par mois



MAI 68

Début d'une lutte prolongée



MAI 68 : dix millions d'individus en grève (étudiants, lycéens, paysans, travailleurs, jeunes, femmes, immigrés...). Dix millions d'individus en grève en même temps, la France paralysée, les pouvoirs politiques, institutionnels, syndicaux contestés et affaiblis. La force de millions d'individus prêts à tout détruire pour tout réinventer.

Non seulement, des milliers d'étudiants ont fait l'expérience, pour la première fois, de la lutte des classes au côté des ouvriers — comme en témoignent encore avec vigueur les affiches de l'Atelier populaire de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris — mais d'autres couches de la population comme la paysannerie, du moins sa partie active, ont pu retrouver l'action commune et la solidarité avec la classe ouvrière. Une symbiose rare qui laissa des traces.

Car ce qui fut nouveau en 1968, ce fut le champ revendicatif très large de la population. Il ne s'agissait plus des sempiternelles revendications quantitatives, même si elles sont justes en ce qui concerne les augmentations de salaires ou la réduction du temps de travail, mais d'une révolte, d'une révolution pour certains, pour changer la vie !

« La parole se libère, cinglante, irrévérencieuse, elle s'affranchit de la verticalité »

C'est la volonté de modifier la vie quotidienne qui s'affirme comme enjeu politique, de transformer les relations entre individus, y compris et surtout les relations de pouvoir. La jeunesse, tant ouvrière qu'étudiante, revendique sa dignité, celle d'être reconnue, celle de sa responsabilisation sociale au moment où le développement économique lui ouvre un marché de consommation que l'autorité morale, portée par les parents et l'école, lui interdit (1). Elle ne peut, alors, pour exister, que remettre en cause le pouvoir, les pouvoirs. Et elle se le permet !

En tout premier lieu, un autre mode de communication se met en place. La parole se libère, cinglante, irrévérencieuse, souvent moqueuse, elle s'affranchit de la verticalité : l'information ne peut-elle que circuler vers le bas comme dans nos sociétés autoritaires, ou du bas vers le haut comme dans celles revendiquées par les « révolutionnaires » de tous poils (trotskistes, maoïstes, tout aussi autoritaires d'ailleurs) ? Mais si, bien sûr, et chacun réinvente, revivifie les circuits horizontaux. Quelle force subversive ! C'est l'An 01 de Gêbê : « Ouvrez les yeux, fermez la télé ».

Ces dix ans de gaullisme, cette guerre d'Algérie mal digérée, celle du Vietnam, ne pouvaient alors que voler en éclats. Le Parti communiste français en fera lui aussi les frais. C'est la fin des mandarins, de tous les mandarins. La crise de l'UEC

et de l'UNEF tue le « père » : le PCF est liquidé comme parti dominant. Un espace de liberté s'ouvre alors, espace de liberté que le mouvement anarchiste n'a pas su saisir...

Une fois ces carcans supprimés — n'oublions pas ceux de la sexualité, qui commencèrent à céder dès 1967 lors de l'occupation du bâtiment des filles, à la Cité-U de Nanterre — l'individu pouvait renaître. Non pas l'individu égoïste des années grises, mais l'individu autonome qui s'épanouit dans le collectif.

Par sa volonté et sa capacité à rompre la monotonie et le conformisme, le mouvement fascine, d'autant qu'il permet à chacun d'être acteur, qu'il lui reconnaît le droit à la parole. Les notions et fonctions de parti et de bureau politique sont affaiblies au profit de celles de mouvement et d'assemblée générale. Le plaisir de remettre en cause le principe de la délégation de pouvoir et de parole, de remettre en cause le pouvoir et le pouvoir des hommes est largement partagé (2).

« L'expression explose sur les murs sous forme d'affiches, de graffitis ou de « bombages » »

Ces formes d'organisation et de lutte, très souples et ouvertes, permirent l'émergence de revendications nouvelles. Des mouvements spécifiques prendront forme, le plus souvent à partir de 1970-1971, comme prolongements de 1968 quant aux revendications à dévelop-

Entre mars et juin, le *Monde libertaire* a consacré une à deux pages par semaine à des témoignages d'acteurs de Mai 68. Qu'ils fussent illustres ou inconnus peu importe, des individus ont bien voulu livrer leur itinéraire dans les colonnes du *Monde libertaire* ou sur les ondes de Radio-Libertaire (1). Nous n'avons fait que donner la parole à ceux qui ne se reconnaissent pas dans la « Génération 68 » — celle de ces autoritaires en mal de P(C)F (2) et de ses acolytes (UNEF, UEC) — mais qui formèrent, avec d'autres, les quelques millions de travailleurs, de lycéens, d'étudiants en grève avec l'espoir de changer la vie.

La rédaction

(1) Sous les pavés... un livre. Les témoignages des rencontres seront publiés cet automne. Pour nous aider à les faire paraître, nous lançons une souscription de 50 F minimum. Les chèques sont à libeller à l'ordre de H. Lenoir et à adresser à la librairie du *Monde libertaire*, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

(2) Par dérision, les maoïstes inscrivait ainsi le sigle du Parti communiste français.

avec les enfants s'en trouvent profondément modifiés.

L'expression explose sur les murs sous forme d'affiches, de graffitis ou de « bombages », dans la presse (avec notamment la parution de *Charlie-hebdo*) et bouleverse les méthodes pédagogiques et éducatives : les écoles deviennent mixtes, les filles ont enfin le droit de porter le pantalon et les tables sont placées en « U » ou en rond pour permettre des échanges plus égalitaires.

La remise en cause du pouvoir s'étend jusqu'à l'armée, puisque les soldats s'organisent en comités et que l'objection de conscience y trouve un statut. Changer la vie se traduit aussi par mieux vivre : refus de construire des centrales nucléaires, mise en place de réseaux de distribution de produits alimentaires biologiques, lutte contre les colo-

d'autogestion, mais dissimulant l'ambiguïté entre cogestion et gestion directe : elle aurait bien mérité d'être explicitée, alors, pour clarifier les débats syndicaux.

Les prolongements de Mai 68, même s'ils n'aboutirent pas complètement, même s'ils ne laissèrent pas assez de traces, ou même s'ils furent récupérés, démontrent bien l'aspiration à privilégier les revendications qualitatives sur les quantitatives. Et c'est bien parce qu'il s'agit de changer la vie, donc de faire la révolution, que Mai 68 fut dangereux pour les pouvoirs en place. Ils disparurent temporairement devant la marée contestataire, sous les projections de pavés et face aux barricades d'entraide et de solidarité. Mais ils reprirent tout leur rôle, à peine, à la finale, entaillé : le gouvernement en lâchant sa police, mobilisant l'armée et offrant le

expériences (3), les syndicats pervertissant les mots d'ordre vers des augmentations de salaires lâchées en pâture, la CGT toujours sous l'emprise du PCF, la CFDT quant à elle surfant avec le mouvement et acceptant l'autogestion tout en renforçant et centralisant son appareil, le patronat qui sembla céder sur les « petits chefs » en laissant introduire la section syndicale dans l'entreprise mais qui reconquerra ce peu d'espace laissé aux travailleurs par tout moyen d'intégration à l'entreprise.

Chaque institution contribuera à sortir le pays de la crise politique, sociale et culturelle pour le placer sur le chemin de la démocratie bourgeoise et consensuelle : les accords de Grenelle bradent le qualitatif pour le quantitatif.

D'autres pays, d'autres continents connurent, de 1964 (Berkeley aux Etats-Unis) à octobre 1968 (Italie), des mouvements sociaux contestataires de grande ampleur, les secousses furent connues plus tardivement...

En fait, à part quelques exceptions, les mouvements ne s'influencèrent pas directement, même si le ferment révolutionnaire s'appuyait sur des éléments communs ou semblables : la radicalisation autour de la lutte contre la guerre du Vietnam ou la recherche d'un plus grand contrôle de sa propre vie. Le vieux monde fut bien ébranlé mais, sans la conjonction de tous ces événements, il put résister et digérer.

« L'espoir, face au marasme politique, d'un nouvel espace à conquérir. »

Au-delà des nouvelles valeurs, des nouveaux modes de pensée et vie disséminés çà et là, il persiste, du mouvement ouvrier, des résurgences de formes d'organisation et de lutte. Des mouvements se développent pour l'affirmation de la dignité de chaque individu, comme dans les ghettos noirs d'Afrique du Sud, et s'organisent selon des principes d'action directe et de refus de délégation du pouvoir (Solidarnosc), ou dans des organisations anarcho-syndicalistes (marins et dockers de Gibraltar, COB au Brésil), en toute indépendance vis-à-vis du pouvoir politique (SMOT en URSS), ou en dehors de toute structure syndicale reconnue (COBAS en Italie). Y compris, en France, les vellétés de revendications uniformes, comme à la SNECMA et chez Chausson, où le jet de pièces de 20 centimes à la gueule des chefs et des patrons en réponse à une augmentation salariale de 0,20 F donne l'espoir, face au marasme politique, d'un nouvel espace à conquérir. Le début d'une lutte prolongée...

HÉLÈNE

(1) Voir les travaux de Daniel Bertaux et Danièle Linhart évoqués lors de la « Chronique syndicale » (sur Radio-Libertaire Paris) du 18 juin 1988. A retrouver dans le *Mouvement Social* d'avril-juin 1988.

(2) Daniel Cohn-Bendit n'aura pas su rester le porte-parole (dans le sens indien), bien qu'il se détacha des leaders qui fleurirent alors et après : il préféra emprunter le chemin scabreux de la social-démocratie.

(3) Quant aux pro-Chinois, ils sont à présent ce qu'ils devaient être : stalinien reconvertis et normaliens normalisés. On n'entre pas à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm pour être prolétaire ! Leur utilisation médiatique d'atouts et de maintien ne sert qu'à occulter la vraie face cachée de Mai 68.



per et à porter, mais aussi quant à l'esprit « festif » et chaleureux de Mai 68. Le droit à la différence s'affirme et s'amplifie au cours des luttes des homosexuels ou des femmes. La morale de l'Eglise, mais aussi celle de la famille, sont ébranlées. Au-delà des luttes pour la maîtrise de leur corps (liberté et gratuité de la contraception et de l'avortement, dénonciation du viol, etc.), les femmes ouvrent le débat sur le travail domestique et le patriarcat. La famille et les relations

rants, recherche d'une autre relation entre soignants et soignés afin de maîtriser sa santé, mouvements antipsychiatrique et anticarcéral...

Le syndicalisme s'ouvre alors à la vie quotidienne, et non plus seulement à ce qui se passe dans l'entreprise : les unions locales interprofessionnelles apparaissent comme un vivier reliant l'entreprise aux différents aspects de la vie quotidienne (sexualité, famille, éducation, transport, bouffe, urbanisation, etc.). Resurgit la notion

royal cadeau de l'urne, le Parti communiste français « seul » parti de la classe ouvrière barrant toute jonction possible entre ouvriers et étudiants afin que les vellétés de luttes d'ensemble (déjà sensibles dans les années précédentes) ne viennent pas remplacer les grèves saisonnières orchestrées, les « socialisant-bon teint » convoquant Charléty afin de trouver un souffle à leur propre impasse, la kyrielle d'organisations d'extrême gauche incapables de fédérer ces